



Inspection générale du tunnel Viger

Bilan des observations relevées



Dossier MTQ: 8505-07-CC12

N/Ref.: 605059-0304

22 mai 2008 Rev. 01







Inspection générale du tunnel Viger

N° de dossier MTQ: 8505-07-CC12

Rapport d'inspection Bilan des observations relevées

N/Ref.: 605059-0304

22 mai 2008

Rev. 01

Préparé par :

Vérifié par :

Guillaume Nadeau, ing.

André Mainville, ing.







TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	1
2.	CONTENU DU DOCUMENT	1
3.	PRÉSENTATION DES STRUCTURES	2
4.	TRAVAUX D'INSPECTION	2
5.	APPRÉCIATION SYNTHÈSE RÉSUMANT L'ÉTAT DE LA STRUCTURE	2
	RECOMMANDATIONS ET RÉSUMÉ DES TRAVAUX À EXÉCUTER (CONCLUSION)	6

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE A: FICHES D'INSPECTION GÉNÉRALE

ANNEXE B: RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE (FOR-85-042)

ANNEXE C: CROQUIS ET RELEVÉS EN TUNNEL

ANNEXE D: PARALUMES EN BÉTON (selon dessin T.Q.C.)

ANNEXE E: CROQUIS ET RELEVÉS HORS TUNNEL (murs et paralumes)

ANNEXE F: MASSIF DE CONDUITS (selon dessin T.Q.C.)

ANNEXE G: TABLEAU D'OBSERVATIONS DES JOINTS RELEVÉES EN TUNNEL





1. INTRODUCTION

Le tunnel Viger est situé dans l'arrondissement Ville-Marie de la municipalité de Montréal, circonscription électorale provinciale (CEP) de Ville-Marie.

La Direction de l'Île-de-Montréal (DIM) du ministère des Transports du Québec (MTQ) a mandaté la firme SNC-Lavalin inc. afin de procéder à l'inspection générale de cette structure.

Le présent mandat inclut les éléments suivants à inspecter:

- Les sections de paralumes situées à l'extrémité est (tube A) et à l'extrémité ouest (tube B), ainsi que les murs de soutènement les supportant;
- Les portes et les couloirs de secours ;
- Les supports structuraux des systèmes électriques, mécaniques et de contrôle électronique;
- L'éclairage du tunnel (tubes A et B) et des tunnels de services ;
- La passerelle d'accès aux ventilateurs (aspects structuraux seulement);
- ➤ Le tunnel (les murs, les joints visibles, la céramique, les supports de tuile recouvrant les plafonds et leurs ancrages près des joints de dilatation et où les tuiles sont enlevées);
- La signalisation permanente.

Le présent mandat exclut les items suivants :

- Les aspects mécaniques (ventilateurs) sur la passerelle d'accès et dans les tunnels de secours;
- > Les surfaces de roulement du tunnel ;
- L'inspection exhaustive des tuiles recouvrant le plafond ;
- L'inspection des tours de ventilation Nord et Sud (en totalité) ;
- Les structures des ponts d'étagement Amherst, Sanguinet, Passerelle piétonnière, Hôtel-de-Ville ainsi que les murs de front les soutenant ;
- Les superstructures de signalisation.

2. CONTENU DU DOCUMENT

Le présent rapport comprend entre autres :

- Présentation des structures inspectées;
- Détails quant à la chronologie, le personnel et l'équipement utilisé;
- Appréciation synthèse résumant l'état de la structure;
- Recommandations et résumé des travaux à exécuter (conclusion);
- Fiches d'inspection A, G, I, J, K, N, T et Z (annexe A);
- Rapport photographique qui résume les défauts relevés sur la structure du tunnel Viger selon le formulaire FOR-85-042 (annexe B);
- Croquis montrant un relevé de dommages à l'intérieur de la partie en tunnel et le système de référence employé pour le présent rapport (annexe C);
- Détails extraits du feuillet n° S-35 intitulé « POUTRES ET PARALUMES VOIE 'B' » relativement aux paralumes en béton et aux poutres précontraintes au-dessus de la A-720 Est (annexe D);





- Croquis relevant certains dommages (annexe E). L'annexe E contient les 3 appendices suivants :
 - E-1 un relevé de dommages des murs supportant les paralumes (tubes A et B) de la partie hors tunnel et le système de référence employé pour le présent rapport;
 - E-2 un relevé de dommages de paralumes en béton (tube B);
 - E-3 un relevé de fissuration d'un paralume en béton (tube B);
- Détails extraits du feuillet n° S-34 intitulé « RUE SANGUINET » relativement au massif à l'extrémité ouest du tunnel Viger (annexe F);
- Tableau des observations relevées au droit des joints de construction dans la partie en tunnel (annexe G).

3. PRÉSENTATION DES STRUCTURES

Les travaux d'inspection du tunnel Viger, structure P-15418, ont porté sur les éléments suivants (voir annexe C, croquis 1 de 9) :

- Tube A = autoroute 720 en direction est de Ch. 175+00 à Ch. 191+88;
- Tube B = autoroute 720 en direction ouest de Ch. 191+88 à 175+00;
- Système de paralumes en direction est et ouest;
- Murs de support des paralumes (A-720 Est) de Ch. 195+90 à Ch. 191+88;
- Murs de support des paralumes (A-720 Ouest) de Ch. 0+101 à Ch. 0+000;
- Tunnels de secours au nord et au sud de la A-720;
- Passerelle d'accès aux ventilateurs au Ch. 178+02.

4. TRAVAUX D'INSPECTION

Les travaux d'inspection ont été réalisés par les personnes suivantes :

- André Mainville, ing.
 - semaine du 11 février 2008 (le jour).
- André Mainville, ing. et Jonathan Chaput, tech.
 - semaines du 14 avril au 2 mai 2008 (la nuit).

Les équipements suivants ont été utilisés :

Camion-nacelle « 34' - WARWICK ».

Les équipements et le service de signalisation étaient fournis par le MTQ.

5. APPRÉCIATION SYNTHÈSE RÉSUMANT L'ÉTAT DE LA STRUCTURE

Le texte du présent chapitre traite des observations relevées quant aux éléments suivants :

- Signalisation;
- Paralumes (murs les supportant, poutres préfabriquées en béton supportant les systèmes de paralumes, systèmes de paralumes - en béton dans la direction est et – en amiante sur poutrelles d'acier galvanisé en direction ouest;
- Portes et couloirs de secours;





- Supports structuraux des systèmes électriques, mécaniques et de contrôle électronique;
- Éclairage du tunnel et des tunnels de secours;
- Passerelle d'accès aux ventilateurs (aspects structuraux seulement);
- Tunnel (les murs, les joints visibles, la céramique, les tuiles d'amiante, les supports de tuile recouvrant les plafonds et leurs ancrages – près des joints de dilatation et où les tuiles sont enlevées);
- Les surfaces de roulement (inspection visuelle seulement, CEM).

Signalisation:

Quelques cadres de protection des indicateurs de voies en service (flèches vertes ou croix rouges) fixés au plafond du tunnel ont été retirés par l'équipe d'électriciens du MTQ pour entretien et sont à remettre en place.

Paralumes:

Plusieurs sections des murs supportant les paralumes (A-720 Est et Ouest) comportent d'importantes surfaces de béton délaminé. La photo 01 montre un mur dont la délamination et/ou l'éclatement du béton atteint 80% de la surface traitée architecturalement (partie au-dessus de la glissière). L'annexe E-1 donne l'étendue de la détérioration des murs inclus dans la présente inspection.

Le dessous des poutres préfabriquées en béton installées au-dessus des voies de l'A-720 Est et Ouest comporte un peu de béton délaminé près des appuis (près de 10% de la longueur des poutres).

Les poutres préfabriquées en béton installées au-dessus de l'A-720 Est présentent des fissures filiformes de cisaillement près des appuis et du béton délaminé sur l'âme vis-à-vis les appuis (photo 02). Trois de ces poutres exposent des torons de précontraintes devant l'appui Sud (photo 03). Les dimensions de la section des poutres sont conformes au dessin T.Q.C. fourni par le MTQ (annexe D). Les appareils d'appuis sont parfois situés à 0 mm des extrémités des poutres au lieu de 50 mm tel que prévu à l'annexe D. L'appareil d'appui Sud en élastomère de la poutre #1 a glissé vers l'avant du mur de soutènement et il en résulte une perte d'appui de 25% (photo 04). L'assise Sud en béton de la poutre #17 est désagrégée et entraîne une perte d'appui de 25% (photo 05).

Les photos 06 et 07 donnent une vue d'ensemble des paralumes en béton audessus de l'A-720 Est. De façon générale, les paralumes en béton comportent des surfaces délaminées et des fragments de béton pourraient tomber sur les voies de circulation (photo 08). Les dimensions des paralumes sont conformes aux détails identifiés aux dessins T.Q.C (annexe D). Les paralumes en béton contiennent 7 membrures longitudinales de 18'2" (sens porteur). Sur les membrures longitudinales de paralumes comportant du béton éclaté, 1 barre #4 en bas et 1 barre #4 en haut ont été observées dans le sens longitudinal. La photo 09 montre un paralume comportant une barre longitudinale du bas qui est cassée près de l'appui ce qui pourrait indiquer un manque de ductilité de l'acier employé pour la fabrication des paralumes. Les photos 10 et 11 montrent deux systèmes de fissuration des membrures longitudinales et transversales des paralumes (voir l'annexe E-3 pour plus de détails). Des fissures semblables ont été observées sur les éléments suivants : T3G, T4A, T4D, T6B, T7C, T7E, et T15G (T pour travée, ensuite no. de la travée et l'élément A à H où A est au Sud et H au Nord). En plus de leur poids propre, les paralumes doivent supporter le système d'éclairage du tunnel. Au-dessus des voies de l'A-720 Est, il y a jusqu'à 11 rangées de luminaires suspendues au paralumes en béton (photo 15). L'état actuel des paralumes en béton est douteux et nous recommandons, à très court terme, un relevé de dommages ainsi qu'une analyse structurale pour l'ensemble de ces éléments. L'annexe E-2 présente un relevé de dommages du dessous de 5 paralumes situés entre les poutres #14





et 15. Le prélèvement d'un échantillon d'acier d'armature devrait être envisagé en vue d'en vérifier ses propriétés physiques.

Les paralumes installés au-dessus de l'A-720 Ouest sont constitués de panneaux en amiante placés verticalement dans les sens longitudinal et transversal (sens porteur). Les panneaux en amiante sont supportés par des poutrelles en acier galvanisé. Les poutrelles en acier sont quant à elles supportées par des poutres en béton précontraint. La photo 12 en donne une vue d'ensemble. Quelques panneaux longitudinaux en amiante sont fissurés ou en partie manquants et certains panneaux transversaux en amiante commencent à s'effriter à la base mais l'état général (CEM et CEC) ces paralumes est bon. L'état général des poutrelles en acier est bon à l'exception de 3 éléments d'assemblage défectueux. Les assemblages défectueux sont situés entre les poutres précontraintes #8 à #9 et en rive Nord du système de paralumes. Au droit des éléments d'assemblage défectueux (photo 13) du système de poutrelles en acier galvanisé, l'assise des paralumes n'est que d'environ 1 cm de largeur (photo 14). Nous recommandons de corriger ces assemblages à court terme et d'augmenter l'appui des paralumes dans ce secteur. L'effet de la rouille en surface des boulons d'ancrage des poutrelles est négligeable. Le dessous des poutres préfabriquées en béton comporte un peu de béton délaminé (près de 10% de la longueur des poutres) localisé près des appuis.

Portes et couloirs de secours :

Toutes les portes s'ouvrent sans difficulté mais certaines doivent être poussées de l'intérieur pour être complètement fermées. Les couloirs de secours sont propres et le béton constituant les couloirs est en excellent état.

Supports structuraux des systèmes électriques, mécaniques et de contrôle électronique :

Certains boîtiers protecteurs des caméras de surveillance ont été frappés par des objets transportés dans les tunnels. Ceci aurait entraîné la perte de 5 des 9 ancrages du boîtier protecteur du tunnel de l'A-720 Est qui est près du joint #1. L'ancrage au mur de ce boîtier est à corriger.

Le couvercle de l'étagère à câbles situé sur la passerelle d'accès aux ventilateurs est perforé par la corrosion.

Éclairage du tunnel et des tunnels de secours :

Lors des travaux d'inspection d'avril 2008, l'équipe d'entretien du MTQ s'occupait au remplacement de tous les tubes fluorescents des luminaires. À la fin des travaux d'inspection du tunnel, tous les luminaires en rive Nord et Sud du tunnel de l'A-720 Ouest étaient fonctionnels. Dans le tunnel de l'A-720 Est, nous avons compté 140 unités de luminaire défectueux (photos 15 et 16).

Un fluorescent est défectueux à l'extrémité ouest du couloir de secours Sud (A-720 Est).

Certaines composantes supportant les luminaires sont dans un état de corrosion avancé au point d'être totalement hors d'usage (photo 17). L'équipe du MTQ affectée à l'entretien des unités d'éclairage et présente en tunnel lors de nos travaux d'inspection est consciente de cet état de détérioration. Dans le secteur du pont Sanguinet et de la passerelle des ventilateurs, certains luminaires ont été retirés et d'autres ont fait l'objet d'une réparation temporaire par l'équipe du MTQ.





Passerelle d'accès aux ventilateurs (aspects structuraux seulement) :

Une des plaques d'ancrage au béton du plafond du tunnel est défectueuse (photo 18). Cette plaque devant supporter une suspente de la passerelle est située au-dessus de l'A-720 Ouest, du côté est de la passerelle et vis-à-vis la mi-travée. L'ensemble des éléments en acier de la passerelle sont corrodés. Du béton délaminé (poutres de support du pont roulant, voir photo 19) est présent au-dessus de la passerelle, il y a possibilité de chutes de morceaux en béton et projection de ceux-ci vers les voies de circulation par les ventilateurs.

Tunnel (les murs, les joints visibles, la céramique, les tuiles d'amiante, les supports de tuile recouvrant les plafonds et leurs ancrages – près des joints de dilatation et où les tuiles sont enlevées :

L'ensemble des murs à l'intérieur des tunnels sont couverts de tuiles de céramique (photo 16). Des fissures moyennes verticales ou légèrement inclinées se retrouvent sur toutes les sections du tunnel et, selon toute vraisemblance, vis-à-vis des fissures de retrait du béton des sections de murs. Aux extrémités des sections de murs, au droit des joints de construction, des tuiles sont soient décollées, cassées ou tombées. Étant donné la géométrie des murs (partie basse inclinée vers les voies) et des écarts de pression créés par la circulation; il y a des risques de projections de tuiles en céramique vers les voies de circulation. Nous recommandons de faire l'enlèvement des tuiles en céramique décollées de la partie haute (verticale) des murs vis-à-vis les joints 1 à 9 à l'extrémité ouest du tunnel dans les 2 directions.

Plusieurs joints laissent filtrer l'eau (voir relevé à l'annexe G).

La présence de béton délaminé a été observée au-dessus des voies au droit des joints 1 à 9 (voir photos 20 et 21) et sporadiquement pour les parties centrales et est du tunnel dont les tuiles en amiante portent les traces de cernes d'humidité.

Les profilés en acier supportant les tuiles d'amiante du plafond sont dans un état de corrosion avancée au droit des joints 1 à 9 (voir photos 22, 23 et 24). Des ancrages de profilés en acier supportant les tuiles d'amiante du plafond sont présents à proximité des joints de construction et sont en place dans du béton délaminé (photos 25 et 26).

Il y a risque de chute de béton, de tuiles d'amiante et de profilés en acier au droit des joints 1 à 9. Nous recommandons d'en faire l'enlèvement de part et d'autre de ces joints et là où des cernes d'humidité marquent les tuiles d'amiante pour permettre le sondage du béton du plafond, l'enlèvement du béton délaminé, l'enlèvement des profilés en acier qui sont corrodés et l'étanchement des joints.

Aux joints 8 et 9, au-dessus des voies de l'A-720 Ouest, il y a présence de mousse (possiblement de l'uréthane) recouvrant les joints. Du béton délaminé a été détecté en rive de l'uréthane (voir photo 27).

Nous recommandons l'enlèvement de l'uréthane qui recouvre les joints 8 et 9, le sondage du béton ainsi dégagé, l'enlèvement du béton délaminé et l'étanchement des joints.

Au joint 2, il y a présence de béton fissuré (largeur de fissure de 3 à 12 mm), délaminé et désagrégé à même un massif de conduits qui passe au-dessus de la A-720 (photos 28, 29 et 30). Sur la face verticale du massif, là où le béton est déjà éclaté, le positionnement de l'acier de confinement du béton est en biais (photo 31) au lieu d'être vertical tel que montré aux détails du feuillet inclus à l'annexe F.

La détérioration du béton de ce massif aurait été causé par l'infiltration d'eau provenant du joint situé au-dessus du massif et possiblement par le présence





d'eau dans les conduits qui aurait pu faire éclater longitudinalement le béton du massif sous l'effet du gel. Nous recommandons, en premier lieu, de vérifier le contenu du massif. Considérant le risque de chute de fragments de béton sur les usagers circulant en contre-bas, nous recommandons de procéder à la sécurisation du massif par l'enlèvement de fragments de béton si le contenu des conduits le permet et par la mise en place d'un platelage temporaire aux endroits nécessaires. La démolition et la reconstruction, si ce massif est toujours requis, est à prévoir dans un avenir rapproché.

Pour l'ensemble du plafond du tunnel, plusieurs tuiles d'amiante sont manquantes ou endommagées et sont à remplacer.

Le mur de tête en béton sur la façade du tube A à l'extrémité ouest (joint 1) comporte du béton délaminé sur les faces avant, arrière et du dessous. La photo 32 montre le dessous du mur de tête. La délamination du dessous du mur atteint près de 80% de la travée de ce dernier au-dessus des 4 voies de circulation de l'A-720 Ouest. Une procédure de démolition/reconstruction avec séquence de travail pourrait être requise de manière à assurer l'intégrité de la structure lors des travaux de réfection.

Les surfaces de roulement (inspection visuelle seulement, CEM)

Les chasse-roues comportent quelques éclatements légers à moyens par endroits (photo 33), n'affectant pas la sécurité des usagers.

La surface de roulement est constituée d'enrobé ou de béton. Les surfaces de roulement en béton du tunnel en direction Est et Ouest sont très lisses (photo 39), donc potentiellement très glissantes et pouvant affecter légèrement le contrôle d'un véhicule. L'orniérage est de 5 mm environ (photo 34). Le CEC est à ré-évaluer par le MTQ considérant que l'ancienne cote établie en 2005 à CEC = 6 en direction Est et à CEC = 5 en direction ouest n'est pas représentative de la réalité.

Les fissures transversales de l'enrobé et certains des joints transversaux et longitudinaux des panneaux en béton sont à sceller. Les sections de la dalle (en panneaux de béton) de la voie centre-droite comportent des tassements différentiels par rapport aux sections adjacentes (photo 35). En annexe C, des panneaux fissurés sont montrés (photo 36). En direction Ouest, la voie centre-droite comporte des panneaux en enrobé à même la partie du tunnel dont la chaussée est en béton. Dans le tube B, en direction est, une fissure transversale importante dans le béton de la chaussée est remplie avec de l'enrobé entre les joints 22 et 23 (photo 37). Des morceaux en béton manquants sur la surface de roulement ont été remplacés avec de l'enrobé (photo 38). Ces défauts relevés affectent légèrement le contrôle des véhicules et le confort des usagers.

6. RECOMMANDATIONS ET RÉSUMÉ DES TRAVAUX À EXÉCUTER

Actuellement, la cote CECS du tunnel Viger est de 1. On peut donc considérer l'état général comme étant : « critique » quant à l'aspect « sécurité des usagers ». Cet état résulte d'éléments inclus à la liste « Travaux de sécurisation à effectuer » présentés ci-dessous. Suite aux travaux de sécurisation à effectuer, l'état général du tunnel Viger sera acceptable. Aux travaux de sécurisation à effectuer s'ajouteront des « travaux de réfection » et des « travaux de prévention » pour augmenter la durabilité du tunnel Viger.





« Travaux de sécurisation à effectuer » :

- Enlèvement du béton délaminé pouvant tomber sur les voies (voir les éléments cotés CEC = 1 aux fiches d'inspection générale incluses à l'annexe 1);
- Évaluation structurale des paralumes en béton du tube B et action conséquente;
- Évaluation des voies de roulement en béton et action conséquente;
- Correctifs aux supports des unités d'éclairage à remettre à neuf dans les secteurs du pont Sanguinet et de la passerelle des ventilateurs (A-720 Est et Ouest);
- Enlèvement des profilés corrodés et des tuiles en amiante du plafond et pouvant tomber sur les voies (A-720 Est et Ouest);
- Enlèvement des tuiles en céramique pouvant être projetées sur les voies A-720 Est et Ouest);
- Ancrage d'une suspente de la passerelle des ventilateurs à corriger;
- Ancrage du boîtier de protection de la caméra (tube B, joint #2) à réparer.

« Travaux d'entretien courant » :

- Nettoyer un puisard bouché du tube A sur l'accotement Nord vis-à-vis les grilles de ventilation;
- Compléter le remplacement des fluorescents et remplacer les luminaires enlevés par l'équipe d'entretien du MTQ et remplacer les éléments de support des luminaires qui sont corrodés (Sanguinet et passerelle des ventilateurs).

« Travaux de réparation » :

- Rendre étanche les joints de construction dans la partie en tunnel (voir l'annexe G pour la localisation);
- Réparer avec du béton projeté ou du béton coulé en place les endroits touchés par les travaux de sécurisation par enlèvement de fragments en béton;
- Réaliser la réfection du mur/poutre (façade) à l'extrémité ouest du tube A;
- Reconstruire le plafond suspendu aux endroits où les tuiles d'amiante sont à enlever pour permettre le sondage du béton et l'enlèvement du béton délaminé. Reconstruire le plafond où des tuiles en amiante sont manquantes parce qu'elles ont été brisées par la circulation (transport de déchets de construction par exemple). Reconstruire le plafond aussi dans le cas où les profilés en acier sont corrodés;
- Corriger les assises Sud des poutres #1 et #17 du tube B;
- Corriger les surfaces de roulement (tubes A et B).





« Travaux d'entretien préventif (durabilité) » :

- Nettoyer et sceller les surfaces de béton (des glissières, des murs, des poutres précontraintes et des paralumes du tube B) avec un enduit à base de silane;
- Faire le suivi des fissures de cisaillement des poutres supportant les paralumes du tube B et apporter, si requis, les actions conséquentes.





ANNEXE A FICHES D'INSPECTION GÉNÉRALE (15 PAGES INCLUANT CELLE-CI)



DATE : 08-05-22 INSP : 2 mai 2008 FICHE : Z-1

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52 C.S.: 73		ROUTE: Autoroute 720		
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal		
STRUC.: 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle		

FICHES NÉCESSAIRES À LA SAISIE DES INFORMATIONS

TYPE DE FICHE		NOMBRE DE FICHES
Signalisation	Α	1
Talus d'approche et protection de talus	В	
Mur de soutènement	С	
Pile	D	
Mur séparateur	Е	
Poutres et poutrelles	F	
Paralumes	G	2
Radier	Н	2
Cadre	ı	2
Joint de section de tunnel	J	1
Chasse-roues et trottoirs	K	1
Approches	L	
Intérieur des tours de ventilation (TVM seul.)	М	
Intérieur des tours de ventilation d'amenée (VA)	N	1
ou d'évacuation (VE) (T LH. L seul.)	IN	I
Bâtiments et aménagement	Р	
Escaliers et passerelle	Q	
Avis technique	Т	1

Orientation de la route (N-S OU E-O): E-O, Est vers le pont Jacques-Cartier



DATE : 08-05-22 INSP : 2 mai 2008 Fiche A-1

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52 C.S.: 73		ROUTE: Autoroute 720			
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal			
STRUC.: 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle			

SIGNALISATION

ÉLÉMENT		EXISTANT	LOCALISATION
1	Limitation de hauteur	Oui	Voie A (4,3 m)
2	Danger	Non	Voie A
3	Matières dangereuses	Non	Voie A
4	« Allumez vos phares »	Oui	Voie A
5	Feux de voie	Oui	Voies A et B
6	Marquage	Oui	Voies A et B

REMARQUES:
2) pas de panneau « Danger »
3) pas de panneau « Matières dangereuses »

RECOMMANDA	ATIONS:		
ACTIVITÉ	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ
2011	Réparation/remplacement de panneau de signalisation (4011)	4	unité



DATE : 08-05-22 INSP : 2 mai 2008 FICHE : G-1

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720		
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal		
STRUC.: 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle		

PARALUMES VOIE « A »

Identification des sections concernées : Ch. 171+65 à Ch. 175+00

Nombre de sections concernées par cette fiche : 8

		ÉLÉMENT	CEM	CEC	TYPE
1	Р	Cadre de support	5	6	Poutrelles en acier galvanisé
2	S	Contreventement d'extrémité	6	6	Acier galvanisé
3	S	Contreventement horizontaux en haut	6	6	Acier galvanisé
4	S	Contreventement horizontaux en bas	1	1	Acier galvanisé
5	Р	Extrémité de l'élément	5	6	Paralumes en amiante
6	Р	Milieu de l'élément	5	6	Paralumes en amiante
7	Р	Extrémité de l'élément	5	6	Paralumes en amiante
8	Р	Mur (N)	1	3	Béton
9	Р	Mur (S)	1	3	Béton
10	Р	Poutres transversales (9 unités)	5	6	Béton précontraint

REMARQUES:

- 1) la corrosion des boulons d'ancrage des poutrelles est superficielle.
- 4) 3 assemblages à corriger à l'extrémité Nord entre les poutres #8 et 9 (sinon CEM et CEC = 6).
- 5,6,7) quelques morceaux de pièces longitudinales manquantes et un peu d'effritement de l'amiante à la base.
- 8,9) délamination du béton (et/ou éclatement) sur plus de 20% de la surface de la majorité des sections de mur.
- 9) sondé sur les 2 faces du mur mitoyen de la A-720 Est et de la A-720 Ouest.
- 10) un peu de béton délaminé sous les poutres près des assises.
- 10) enlèvement de fragments de béton peinturé en orange sous la poutre #9 et à l'entrée du tunnel requis au-dessus des voies de circulation.
- 10) fissures longitudinales étroites (non structurales) sur la partie inférieure des poutres (donc CEM de 3).

Note : fissures cotées selon Info-Structure 2007-06, rév. 17.07.2007

ACTIVITÉ	ACTIVITÉ DESCRIPTION		UNITÉ
2101	2101 Enlèvement de fragments de béton		heure
3103	Réparation avec béton projeté	560	m²
3121	Réparation de poutres en béton armé	20	m²
3221	Réparation/remplacement de profilés en acier - article 4)	1	global
1061	Imperméabilisation des surfaces de béton - murs et poutres	3000	m²



DATE: 08-05-22 INSP: 2 mai 2008 FICHE: G-2

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52 C.S.: 73		ROUTE: Autoroute 720			
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal			
STRUC.: 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle			

PARALUMES VOIE « B »

Identification des sections concernées : Ch. 191+88 à Ch. 196+67

Nombre de sections concernées par cette fiche : 18

		ÉLÉMENT		CEM	CEC	TYPE
1	Р	Cadre de support		0	0	
2	S	Contreventement d'extrémité	(N)	0	0	
3	S	Contreventement		0	0	
4	S	Contreventement d'extrémité	(S)	0	0	
5	Р	Extrémité de l'élément	(N)	3	1	Paralumes en béton préfabriqué
6	Р	Milieu de l'élément		3	1	Paralumes en béton préfabriqué
7	Р	Extrémité de l'élément	(S)	3	1	Paralumes en béton préfabriqué
8	Р	Mur	(N)	1	3	Béton
9	Р	Mur	(S)	1	3	Béton
10	Р	Poutres transversales (20 unités)		4	4	Béton précontraint

REMARQUES:

- 5,6,7) possibilité de chute de fragments en béton à partir du béton délaminé du dessus et du dessous des paralumes.
- 5,6,7) présence de fissures structurales sur certains éléments (voir annexes D, E et F du rapport distinct).
- 5,6,7) la capacité structurale des paralumes en béton doit faire l'objet d'une expertise par le MTQ.
- 5,6,7) présence de fissures de cisaillement dans du béton qui ne comporte pas d'étriers.
- 8) sondé sur les 2 faces du mur mitoyen de l'A-720 Est et de l'A-720 Ouest.
- 8,9) délamination du béton (et/ou éclatement) sur plus de 20% de la surface de la majorité des sections de mur.
- 10) présence de fissures filiformes (0,05 mm) de cisaillement aux appuis (donc CEM = 4).
- 10) quelques éclats de béton sont susceptibles de tomber sur les voies.
- 10) présence de béton délaminé sur l'âme de certaines poutres au-dessus des appuis (recouvrement insuffisant).
- 10) présence de béton délaminé et/ou éclaté sous les poutres près des appuis.
- 10) béton éclaté et torons exposés (sur moins de 0,3 m) sous 3 des poutres devant les appuis (torons intacts).
- 10) manque d'appuis à l'extrémité Sud de 3 poutres transversales.
- 10) fissures longitudinales étroites (non structurales) sur la partie inférieure des poutres.

Note : le traitement des paralumes en béton n'est pas inclus dans les recommandations ci-dessous. Il faut établir par analyse structurale si les paralumes en béton peuvent être conservés avec réparations ou s'il faut les évacuer.

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ
2101	Enlèvement de fragments de béton	2	heure
3103	Réparation avec béton projeté	290	m²
3121	Réparation de poutres en béton armé	30	m²
3042	Réparation/modification de bloc d'assise	1	unité
3043	Réparation/remise en position d'appareil d'appui	2	unité
1061	Imperméabilisation des surfaces de béton - murs et poutres	4000	m²
			_



DATE : 08-05-22 INSP : 2 mai 2008 FICHE : H-1

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720				
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal				
STRUC. : 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle				

RADIER VOIES « A et B »

Identification des sections concernées : Ch. 175+57 à 188+65

Nombre de joints concernés par cette fiche: 54

		ÉLÉMENT	CEM	CEC	TYPE
1	Р	Fondation	9	6	
2	S	Surface de roulement	3	[4]	Béton de ciment
3	Α	Drainage et système de drainage	9	4	
4	Р	Dessous du platelage	0	0	Sans vide sous les voies
5	S	Dessus du radier	9	6	

REMARQUES:

- 2) évaluation du CEC hors mandat (à évaluer par le MTQ).
- 2) plusieurs fissures (panneaux cassés) sur la voie centre-droite de la A-720 Est.
- 2) sur la A-720 Ouest, un revêtement en enrobé bitumineux occupe la place de certains panneaux.
- 2) plusieurs joints longitudinaux et transversaux sont à sceller.
- 2) l'orniérage est d'environ 5 mm.
- 2) les surfaces de roulement en béton sont relativement lisses et potentiellement glissantes (donc CEM = 3).
- 3) un puisard est à débloquer sur la A-720 Ouest au pied des grilles de ventilation (sinon CEC = 6).

Note: traitement recommandations		ent suite	à	l'évaluation	du	CEC	pas	pris	en	considération	dans	les
	. 400000.											

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ
3131	Réparation de dalle pleine	400	m2
4021	Scellement de fissures	600	m



DATE : 08-05-22 INSP : 2 mai 2008 FICHE : H-2

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720			
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal			
STRUC. : 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle			

.

RADIER VOIES « A et B »

Identification des sections concernées : Ch. 175+00 à 175+57, 188+65 à 191+88

Nombre de joints concernés par cette fiche : 54

		ÉLÉMENT	CEM	CEC	TYPE
1	Р	Fondation	9	6	
2	S	Surface de roulement	5	[5]	Enrobé bitumineux
3	Α	Drainage et système de drainage	9	6	
4	Р	Dessous du platelage	0	0	Sans vide sous les voies
5	S	Dessus du radier	9	6	

REMARQUES:

2) évaluation du CEC hors mandat (à évaluer par le MTQ).2) quelques fissures transversales sont à sceller vis-à-vis les joints du tunnel.							
Note : traitement des surfaces de roulement suite à l'évaluation du CEC pas pris en considération dans les recommandations au tableau ci-dessous.							

	ECOMINIANDATIONS.									
ACTIVITÉ	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ							
3131	Réparation de dalle pleine	0	m2							
4021	Scellement de fissures	200	m							



DATE : 08-05-22 INSP : 2 mai 2008 FICHE : I-1

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720				
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal				
STRUC.: 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle				

CADRE VOIE « A »

Identification des sections concernées : Ch. 175+00 à 191+88

Nombre de sections concernées par cette fiche : 36

		ÉLÉMENT		CEM	CEC	REVÊTEMENT		TVDE	
		ELEWIEN		CEM	CEC	CEM	CEC	TYPE	
1	Р	Plafond à l'extrémité	(E)	5	5			en béton	
2	Ρ	Plafond au centre		5	5			en béton	
3	Р	Plafond à l'extrémité	(O)	5	5			en béton	
4	Ρ	Paroi principale	(N)	4	4			tuiles de céramique	
5	Р	Paroi principale	(S)	4	4			tuiles de céramique	
6	Α	Plafond suspendu		1	1	1	1	profilés d'acier et tuiles d'amiante	
7	Ρ	Paroi intermédiaire		0	0				
8	S	Façade	(E)	5	5			mur de tête en béton	
9	S	Façade	(O)	1	4			mur de tête en béton	
10	S	Mur de retour		0	0				
11	S	Mur de retour		0	0				
12	Ρ	Plafond couloir de secours		6	6				
13	Ρ	Plancher couloir de secours		6	6				
14	Р	Mur couloir de secours	(N)	6	6				
15	Р	Mur couloir de secours	(S)	6	6				
16	S	Éclairage		6	6				
17	S	Grilles de ventilation		6	6				
18	Α	Portes de secours		6	6	5	5	acier inoxydable	
19	Α	Étagères à câbles		6	6	5	5	acier galvanisé	
20	Α	Poteaux clôture		6	6	5	5	acier galvanisé	
21	Α	Équipements / autres		[6]	[6]				

REMARQUES:

- 1) à l'entrée du tunnel, béton délaminé pouvant tomber sur les voies.
- 1,2,3) traces d'infiltration, efflorescence et stalactites à certains endroits.
- 3) au joint 2, le béton délaminé et/ou désagrégé du massif de conduit pourrait tomber sur les voies de circulation.
- 3) aux joints 1 à 9, béton délaminé pouvant tomber sur les voies.
- 4,5) vis-à-vis les joints des tuiles en céramique situées en haut des murs pourraient tomber et se diriger vers les voies.
- 6) aux joints 1 à 9, corrosion importante des profilés en acier supportant les tuiles (sinon CEM et CEC de 4).
- 9) le béton délaminé et/ou éclaté occupe 80% de la longueur du mur de tête au-dessus de la A-720 Ouest (CEM = 1).
- 9) présence de béton délaminé et possibilité de chute de fragments sur les voies.
- 16) certains éléments d'attache des luminaires dans le tunnel sont corrodés et non-fonctionnels (voir rapport).
- 21) évaluation du CEM et du CEC hors mandat.

Notes : - une procédure de démolition préparée par un ingénieur est requise pour le massif de conduits;

- une procédure de démolition préparée par un ingénieur est requise pour le mur de tête en façade à l'axe 1;
- avec la présence du plafond suspendu, le sondage du béton au droit des joints de construction est très limité;
- lors de nos d'inspection, il y avait 1213 pieds carrés de tuiles en amiante manquantes entre les joints 1 à 37,
- quantité estimée pour plafond = 9 x 40 m2/joint + 1213 pi2 = 473 m2,
- lors de nos d'inspection, il y avait 78 pieds carrés de tuiles en céramique manquantes entre les joints 1 à 37,
- quantité estimée pour mur (tuiles à faire tomber = 2 x 78 pi2 et tuile à remplacer = 3 x 78 pi2 = 22 m2,
- la gestion des câbles existants du massif n'est pas pris en considération avec sa démolition et reconstruction.

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ
2101	Enlèvement de fragments de béton (ou de tuiles de céramique)	20	heure
3103	Réparation avec béton projeté	40	m^2
	Tuiles d'amiante pour plafond	473	m^2
	Tuiles de céramique pour mur	22	m^2
	Démolition et reconstruction d'un massif de conduits	1	global
	Éléments de support des luminaires	1	global



DATE: 08-05-22 INSP: 2 mai 2008 FICHE: I-2

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720		
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal		
STRUC.: 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle		

CADRE VOIE « B »

Identification des sections concernées : Ch. 175+00 à 191+88

Nombre de sections concernées par cette fiche : 36

<u>idmor</u>	ombre de sections concernées par cette fiche :			36					
		ÉLÉMENT		СЕМ	CEC	REVÊT	EMENT	TYPE	
		LLLIVILIAI		CLIVI	CEIVI CEC		CEC	TIPE	
1	Р	Plafond à l'extrémité	(E)	5	5			en béton	
2	Р	Plafond au centre		5	5			en béton	
3	Р	Plafond à l'extrémité	(O)	5	5			en béton	
4	Р	Paroi principale	(N)	4	4			tuiles de céramique	
5	Р	Paroi principale	(S)	4	4			tuiles de céramique	
6	Α	Plafond suspendu		1	1	1	1	profilés d'acier et tuiles d'amiante	
7	Ρ	Paroi intermédiaire		0	0				
8	S	Façade	(E)	5	5			mur de tête en béton	
9	S	Façade	(O)	5	5			mur de tête en béton	
10	S	Mur de retour		0	0				
11	S	Mur de retour		0	0				
12	Р	Plafond couloir de secours		6	6				
13	Ρ	Plancher couloir de secours		6	6				
14	Ρ	Mur couloir de secours	(N)	6	6				
15	Ρ	Mur couloir de secours	(S)	6	6				
16	ഗ	Éclairage		6	1				
17	S	Grilles de ventilation		6	6				
18	Α	Portes de secours		6	6	5	5	acier inoxydable	
19	Α	Étagères à câbles		6	6	5	5	acier galvanisé	
20	Α	Poteaux clôture		0	0	0	0	acier galvanisé	
21	Α	Équipements / autres		[6]	[6]				

REMARQUES:

- 1,2,3) traces d'infiltration, efflorescence et stalactites à certains endroits.
- 3) au joint 2, le béton délaminé et/ou désagrégé du massif de conduit pourrait tomber sur les voies de circulation.
- 3) aux joints 1 à 9, béton délaminé pouvant tomber sur les voies.
- 4,5) vis-à-vis les joints des tuiles en céramique situées en haut des murs pourraient tomber et se diriger vers les voies.
- 6) aux joints 1 à 9, corrosion importante des profilés en acier supportant les tuiles (sinon CEM et CEC de 4).
- 16) certains éléments d'attache des luminaires dans le tunnel sont corrodés et non-fonctionnels (voir rapport, sinon CEC de 6).
- 16) 1 fluorescent est non fonctionnel à l'extrémité Ouest du tunnel de secours.
- 21) évaluation du CEM et du CEC hors mandat.
- Notes : une procédure de démolition préparée par un ingénieur est requise pour le massif de conduits;
 - avec la présence du plafond suspendu, le sondage du béton au droit des joints de construction est très limité;
 - lors de nos d'inspection, il y avait 341 pieds carrés de tuiles en amiante manquantes entre les joints 1 à 37;
 - quantité estimée pour plafond = 9 x 40 m2/joint + 341 pi2 = 392 m2,
 - lors de nos d'inspection, il y avait 78 pieds carrés de tuiles en céramique manquantes entre les joints 1 à 37,
 - quantité estimée pour mur (tuiles à faire tomber = 2 x 78 pi2 et tuile à remplacer = 3 x 78 pi2 = 22 m2,
 - la gestion des câbles existants du massif n'est pas pris en considération avec sa démolition et reconstruction.

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ
2101	Enlèvement de fragments de béton	12	Heure
3103	Réparation avec béton projeté	30	m^2
	Tuiles d'amiante pour plafond	392	m^2
	Tuiles de céramique pour mur	22	m^2
	Démolition et reconstruction d'un massif de conduits	1	Global
	Éléments de support des luminaires	1	Global
	Éclairage (fluorescents de luminaire)	140	Unité
	Ancrages d'un boîtier de caméra à mettre à neuf	1	Global



DATE : 08-05-22 INSP : 2 mai 2008 FICHE : J-1

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720			
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal			
STRUC.: 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle			

JOINT DE TUNNEL

Joints de radier	Х
Joints de paroi	Х
Joints de plafond	Х

Identification des joints concernés : 1 à 37 Nombre de joints concernés par cette fiche : 74

Les joints du tunnel B ont été inspectés une nuit pendant la pluie. Il n'y a eu que très peu de pluie lors de nos visites dans le tunnel A.

6) estimé pour injection au droit des joints de construction : 32 x 15 m / joint = 480 m.

Nombre de joints concernes par cette none. 14			-		
		ÉLÉMENT	CEM	CEC	TYPE
1	S	Cornières et enclenchements	0	0	
2	S	Élément en élastomère	0	0	
3	S	Dalots	0	0	
4	S	Épaulements	0	0	
5	S	Plaques couvre-joint	0	0	
6	S	Scellement d'un joint fixe	4	4	

REMARQUES:

6) avec la présence du plafond suspendu, il n'est pas possible de visualiser l'ensemble des joints mais de l'eau coule
	ou suinte à certains endroits (voir l'annexe G à cet effet).

RECOMMANDA	ATIONS:		
ACTIVITÉ	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ
3123	Obturation de fissures par injection	480	m
			_
1			



DATE : 08-05-22 INSP : 2 mai 2008 FICHE : K-1

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal
STRUC. : 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle

CHASSE-ROUES ET TROTTOIRS

Identification des joints concernés : Ch. 175+00 à 191+88

Nombre de sections concernées par cette fiche : 72

		ÉLÉMENT	CEM	CEC	TYPE
1	S	Trottoir et chasse-roue (N)	5	5	chasse-roue
2	S	Bande médiane	0	0	chasse-roue
3	S	Trottoir / chasse-roue (S)	5	5	
4	Α	Garde-corps	0	0	
5	S	Glissière de sécurité (N)	0	0	
6	S	Glissière de sécurité (S)	0	0	
7	Α	Amortisseur d'impact	0	0	

RE	EMARQUES:							
1,3) Quelques éclatements légers à moyens par endroits.								

KECOMMANDA	ATIONS.		
ACTIVITÉ	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ
3061	Réparation de chasse-roue en béton	10	m²



DATE: 08-05-22 INSP: 2 mai 2008 FICHE: T-1

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal
STRUC. : 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle

PASSERELLE D'ACCÈS AUX VENTILATEURS Voies A et B

Identification et localisation de la structure : Ch. 178+02

Nombre de sections concernées par cette fiche :

		ÉLÉMENTS	CEM	CEC	REVÊT	EMENT	
			CLIVI	CLC	CEM	CEC	
1	Р	Passerelle	4	3	4	4	Acier galvanisé.
2	Р	Garde-corps	4	4	4	4	Acier galvanisé
3	S	Escalier	5	5	5	5	Acier galvanisé
4	Р	Pont roulant	5	5	5	5	Acier galvanisé
5	Р	Supports du pont roulant	3	5			Béton armé
6	Α	Étagère à câbles	3	3	1	1	Acier galvanisé
7	Р	Ventilateurs *: hors mandat	*	*	4	4	Acier galvanisé

REMARQUES:

- 1) Accumulation de poussières, corrosion importante sur le plancher en plaque d'acier. Une des 10 suspentes comporte un ancrage au béton déficient. La plaque d'ancrage ayant bougée sous l'effet des vibrations de la passerelle, il en résulte un espacement de 2 mm entre la plaque et le béton. Cette suspente est à sécuriser ainsi que le béton délaminé qui reste autour de la plaque. Il s'agit de la suspente centrale de la passerelle au-dessus de la A-720 Ouest et du côté Est de la passerelle.
- 2) Piqûres de corrosion et rouille stratifiée moyenne sur les poteaux des garde-corps.
- 5) Délaminage et éclatement affectant 10 à 15% de la surface. Traces d'infiltration et d'efflorescence. Écaillage du béton délaminé à réaliser pour éviter que des morceaux en béton ne soient projetés par les ventilateurs sur l'autoroute 720.
- 6) Corrosion importante avec perte de surface du couvercle de l'étagère à câbles.
- 7) Piqures de corrosion et rouille stratifiée par endroits.

Travaux d'inspection par : André Mainville, ing., la semaine du 11 février 2008

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ
1020	Nettoyage de passerelle	40	m
3103	Réparation avec béton projeté	32	m ²
3065	Peinturage charpente métallique	40	m ²
	Étagère à câbles	40	m
	Sécurisation d'une plaque d'ancrage au béton	1	unité



DATE: 08-05-22 INSP: 2 mai 2008 FICHE: T-1

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720			
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal			
STRUC. : 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle			

AVIS TECHNIQUE

Identification:	Site:
Nº Identification : P-15418	M.R.C. : CMM
Nom : TUNNEL VIGER	C.E.P. VILLE-MARIE
Juridiction : MTQ	Classif. Fonct. :
Année construit : 1986	

Résumé des plus basses cotes CEM et CEC enregistrées

Identification des fiches	Prin	Principal		Secondaire		Accessoires		Revêtement	
	CEM	CEC	CEM	CEC	CEM	CEC	CEM	CEC	
G-1 Paralumes	1	3	1	1					
G-2 Paralumes	1	1							
H-1 Radier	9	6	3	[4]	9	4			
H-2 Radier	9	6	5	[5]	9	6			
I-1 Cadre	4	4	1	4	1	1	1	1	
I-2 Cadre	4	4	5	1	1	1	1	1	
J-1 Joint de tunnel			4	4					
K-1 Chasse-roues et trottoirs			5	5					
N-1 Passerelle d'accès aux ventilateurs	3	3	5	5	3	3	1	1	
	CECS	1							

Activités d'entretien préventif

Fiche	N°	Activité	Quantité	Unité	\$/unité	Total
G-1	1061	Imperméabilisation des surfaces de béton	3000	m^2	40	120 000 \$
G-2	1061	Imperméabilisation des surfaces de béton	4000	m^2	40	160 000 \$
					Total	280 000 \$

Activités d'entretien courant

Fiche	N°	Activité	Quantité	Unité	\$/unité	Total
A-1	2011	Réparation/remplacement de panneau de signalisation	4	unité	400	1 600 \$
G-1	2101	Enlèvement de fragments de béton	1	heure	200	200 \$
G-2	2101	Enlèvement de fragments de béton	2	heure	200	400 \$
H-1	4021	Scellement de fissures	600	m	35	21 000 \$
H-2	4021	Scellement de fissures	200	m	35	7 000 \$
I-1	2101	Enlèvement de fragments de béton	20	heure	200	4 000 \$
I-1		Tuile d'amiante pour plafond	473	m^2	300	141 900 \$
I-2	2101	Enlèvement de fragments de béton	12	heure	200	2 400 \$
I-2		Tuile d'amiante pour plafond	392	m^2	300	117 600 \$
I-2		Éclairage (luminaires à fluorescents)	140	unité	100	14 000 \$
I-2		Ancrages d'un boîtier de caméra à remplacer	1	global	1000	1 000 \$
J-1	3123	Obturation de fissures par injection	480	m	200	96 000 \$
N-1	1020	Nettoyage de passerelle	40	m	15	600 \$
N-1	3065	Peinturage charpente métallique	40	m ²	160	6 400 \$
					Total	414 100 \$



DATE : 08-05-22 INSP : 2 mai 2008 FICHE : T-2

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	C.S.: 73	ROUTE: Autoroute 720
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal
STRUC. : 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle

Activités de réparation

Fiche	N°	Activité	Quantité	Unité	\$/unité	Total
G-1	3103	Réparation avec béton projeté	560	m^2	800	448 000 \$
G-1	3121	Réparation de poutres en béton armé	20	m^2	800	16 000 \$
G-1	3221	Réparation/remplacement de profilés en acier	1	global	1000	1 000 \$
G-2	3103	Réparation avec béton projeté	290	m ²	800	232 000 \$
G-2	3121	Réparation de poutres en béton armé	30	m^2	800	24 000 \$
G-2	3042	Réparation/modification de bloc d'assise	1	unité	2500	2 500 \$
G-2	3043	Réparation/remise en position d'appareil d'appui	2	unité	1500	3 000 \$
H-1	3131	Réparation de dalle pleine	400	m^2	450	90 000 \$
I-1	3103	Réparation avec béton projeté	40	m^2	800	32 000 \$
I-1		Tuiles de céramique pour mur	22	m^2	1000	22 000 \$
I-1		Démolition et reconstruction d'un massif de conduits	1	global	15000	15 000 \$
I-1		Éléments de support des luminaires	1	global	10000	10 000 \$
I-2	3103	Réparation avec béton projeté	30	m ²	800	24 000 \$
I-2		Tuiles de céramique pour mur	22	m^2	1000	22 000 \$
I-2		Démolition et reconstruction d'un massif de conduits	1	global	15000	15 000 \$
I-2		Éléments de support des luminaires	1	global	20000	20 000 \$
K-1	3061	Réparation de chasse-roue en béton	10	m^2	350	3 500 \$
N-1	3103	Réparation avec béton projeté	32	m^2	800	25 600 \$
N-1		Étagère à câbles	40	m	50	2 000 \$
N-1		Sécurisation d'une plaque d'ancrage au béton	1	unité	3500	3 500 \$
					Total	4 044 400 €

Total 1 011 100 \$

Activités relevant d'autres services

Fiche	N°	Activité	Quantité	Unité	\$/unité	Total
					Total	- \$

Coût des interventions

Activités d'entretien préventif	280 000 \$
Activités d'entretien courant	414 100 \$
Activités de réparation	1 011 100 \$
Activités relevant d'autres services	- \$

Activités de réfections majeures nécessaires

Remplacement complet de la structure	Non
Remplacement de la dalle	N/A
Renforcement	N/A
Activités saisies lors de l'inspection complétant ces travaux	Aucune
Organisation de chantier et maintien de la circulation : par MTQ	Par MTQ
Total	Par MTQ
Coût de remplacement	Par MTQ

Indices de gestion

Indice fonctionnel (IFC)	
Indice d'état (IES)	
Indice de vulnérabilité sismique (IVS)	
Indice combiné (ICS)	



DATE: 08-05-22 INSP: 2 mai 2008 FICHE: T-3

FICHE D'INSPECTION GÉNÉRALE

D.T.: 52	T.: 52 C.S.: 73 ROUTE: Autoroute 720	
DOSSIER: 15418		MUN.: Montréal
STRUC. : 94 - Tunnel		OBSTACLES : de Amherst à Sanguinet et passerelle

Demande d'informations additionnelles

	Oui	Non	Description	Année
Inspection spéciale	péciale x Paralumes – tube B		2008	
Inspection d'affouillement		х		
Inspection sous-marine		Х		
Expertise de dalle - surface de roulement	Х		Évaluations de texture et CEC	2008
Inspection des éléments difficiles d'accès	Х		Béton – plafond à enlever	2008
Risque de chute de fragments de béton (sécurité)	Х		Béton délaminé et tuile d'amiante	2008
Commentaires : par le MTQ				

Appréciation de l'état de la structure

État acceptable sauf pour :

- les murs supportant les paralumes comportant d'importantes surfaces délaminées;
- les paralumes en béton dont la capacité structurale est douteuse (analyse structurale à réaliser par le MTQ);
- les surfaces de roulement en béton dont la texture est lisse (CEC à évaluer par le MTQ);
- les joints du tunnels qui ne sont pas étanches;
- un massif de conduits qui est détérioré à l'Ouest du tunnel (joint 1) au-dessus des voies de circulation;
- certains luminaires dont les éléments d'attaches sont corrodés au point de plus être utile à leur support;
- les profilés en acier corrodés servant au support des tuiles d'amiante au plafond;
- le béton délaminé qui risque de tomber sur les voies et provenant : du massif de conduits, du plafond du tunnel, des murs supportant les paralumes, des paralumes en béton et des poutres préfabriquées.

Éléments particuliers à vérifier lors de l'inspection sommaire

- les murs supportant les paralumes comportant d'importantes surfaces délaminées;
- les paralumes en béton dont la capacité structurale est douteuse (analyse structurale à réaliser par le MTQ);
- les surfaces de roulement en béton dont la texture est lisse (CEC à évaluer par le MTQ);
- les joints du tunnels qui ne sont pas étanches;
- un massif de conduits qui est détérioré à l'Ouest du tunnel (joint 1) au-dessus des voies de circulation;
- certains luminaires dont les éléments d'attaches sont corrodés au point de plus être utile à leur support;
- les profilés en acier corrodés servant au support des tuiles d'amiante au plafond;
- le béton délaminé qui risque de tomber sur les voies et provenant : du massif de conduits, du plafond du tunnel, des murs supportant les paralumes, des paralumes en béton et des poutres préfabriquées.

Nom des inspecteurs :	
Jonathan Chaput et André Mainville de SNC-Lavalin	
ngénieur responsable de l'inspection :	
André Mainville	22 mai 2008 Date





ANNEXE B RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE (FOR-85-042) (12 PAGES INCLUANT CELLE-CI)



Inspection générale Tunnel Viger

PHOTOGRAPHIES

Voies A-720 ouest « tube A » et A-720 est « tube B »

Structure n° P-15418

Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité N	MONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

 Numéro :
 01 (AP-MCS-2(J198))

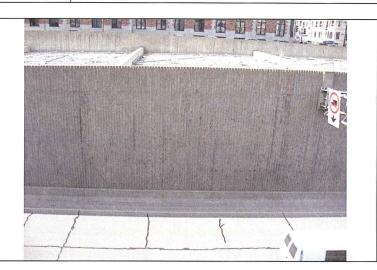
 Date :
 2008-04-18

 Localisation :

CH. 0+074.486 à CH. 0+086.486 Aut. 720 ouest, tube A, face sud du mur sud supportant les paralumes

Description:

Délamination et éclatement du béton sur 80% de la surface située audessus de la glissière



 Numéro :
 02 (BP-23 (A-036))

 Date :
 2008-04-16

 Localisation :

CH. 194+10.03 Aut. 720 est, tube B, face ouest de la poutre #10 des paralumes à l'extrémité sud

Description:

Fissures filiformes de cisaillement et délamination sur l'âme de la poutre



 Numéro :
 03 (BP-20(A033))

 Date :
 2008-04-16

 Localisation :

CH. 194+30.03 Aut. 720 est, tube B, dessous de la poutre #9 des paralumes à l'extrémité sud

Description:

Béton délaminé et torons de précontrainte exposés



 Numéro :
 04 (BP-13(A026))

 Date :
 2008-04-16

 Localisation :

CH. 195+90.03 Aut. 720 est, tube B, appareil d'appui de la poutre #1 à l'extrémité sud

Description:

Perte de surface d'appui de l'élément en élastomère



Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité N	MONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

 Numéro :
 05 (BP-24(A041))

 Date :
 2008-04-16

 Localisation :

Aut. 720 est, tube B, dessous de la poutre #11 à l'extrémité sud

Description:

L'assise en béton de la poutre est désagrégée, il en résulte une perte d'appui de 25%



 Numéro :
 06 (BP-127(J176))

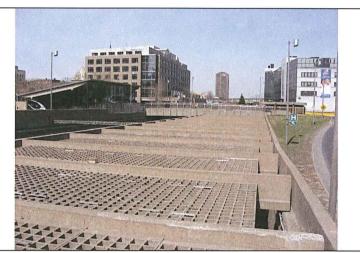
 Date :
 2008-04-18

 Localisation :

Aut. 720 est, tube B, extrémité ouest

Description:

Vue d'ensemble des paralumes en béton



Numéro : 07 (BP-125 (J174))

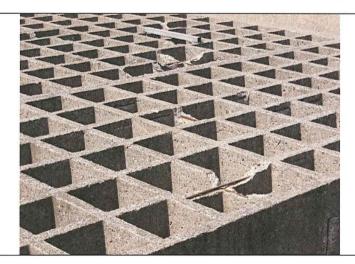
Date : 2008-04-18

Localisation :

Aut. 720 est, tube B, extrémité ouest

Description:

Vue du dessus des paralumes en béton



Numéro : 08 (BP-61(A092))

Date : 2008-04-16

Localisation:

Aut. 720 est, tube B, extrémité ouest

Description:

Délamination du dessous d'un paralume



Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité N	IONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

Numéro: 09 (BP-117(A075)) Date: 2008-05-01

Localisation:

Aut. 720 dir. est, tube B, extrémité nord du système de paralumes

Description:

Barre d'armature longitudinale cassée, au coin nord-ouest d'un paralume



Numéro: 10 (BP-79(A057)) 2008-04-23 Date:

Localisation:

CH. 193+30,03 à CH. 193+10,03 Aut. 720 est, tube B, extrémité sud de la travée #4

Description:

Système de fissuration des membrures longitudinales d'un paralume (élément T4A)



Numéro: 11 (BP-96(A012)) Date: 2008-04-29

Localisation:

CH. 193+30,03 à CH. 193+10,03 Aut. 720 est, tube B au nord de la travée #15

Description:

Système de fissuration des membrures longitudinales d'un paralume (élément T15G)



Numéro: 12 (AP-21(J189)) Date: 2008-04-18 Localisation:

Aut. 720 ouest, tube A, extrémité est

Description:

Vue d'ensemble



Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité	MONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

Numéro: 13 (AP-3(A102)) Date: 2008-04-24

Localisation:

Aut. 720 ouest, tube A, entre les poutres en béton #8 et #9, 2^{ième} poutrelle à partir du nord

Description:

Élément d'assemblage défectueux



14 (AP-16(A115)) 2008-04-24 Numéro: Date: Localisation:

Aut. 720 ouest, tube A, entre les poutres en béton #8 et #9 en rive nord du système de paralumes

Description:

Paralume appuyé sur près de 1 cm



Numéro: 15 (BG-1(J018)) 2008-04-15 Date: Localisation:

Aut. 720 dir. est, tube B, extrémité ouest

Description:

Vue d'ensemble de l'entrée du tube B

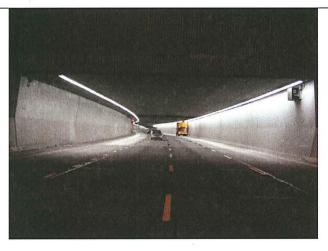


16 (BG-6(J164)) Numéro: Date: 2008-04-15 Localisation:

Aut. 720 dir. est, tube B, extrémité

Description:

Vue d'ensemble de la sortie du tube B



Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité N	//ONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

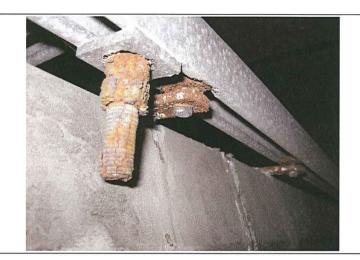
Numéro: 17 (BE-7(J155)) Date: 2008-04-17

Localisation:

Aut. 720 dir. est, tube B dans le secteur du viaduc Sanguinet

Description:

État de corrosion avancée des composantes supportant les luminaires



Numéro: 18 (P-29(A030)) 2008-02-11 Date: Localisation:

CH. 178+29 Passerelle d'accès aux ventilateurs au-dessus de l'aut. 720 ouest

Description:

Plaque d'ancrage au béton défectueuse d'une suspente du côté est et au centre de la passerelle d'accès



Numéro: 19 (P-22(A023)) Date: 2008-02-11 Localisation:

CH. 178+29 Passerelle d'accès aux ventilateurs au-dessus de l'aut. 720

Description:

Poutre de support (côté est)du pont roulant avec du béton délaminé



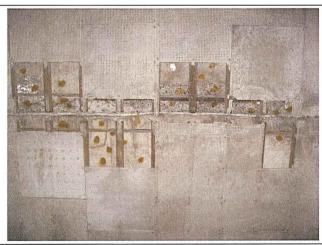
Numéro: 20 (AT-J7-17(A064)) Date: 2008-05-01

Localisation:

CH. 189+38 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #7

Description:

Présence de béton délaminé au droit des joints sous le plafond en tuiles d'amiante



Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité N	MONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

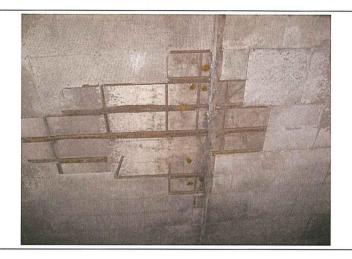
Numéro: 21 (AT-J6-6(A049)) Date: 2008-05-01

Localisation:

CH. 189+78 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #6

Description:

Présence de béton délaminé au droit des joints sous le plafond en tuiles d'amiante



22 (AT-J3-6(A042)) 2008-05-01 Numéro: Date: Localisation:

CH. 190+98 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #3

Description:

Profilés en acier supportant les tuiles d'amiante en état de corrosion avancée



Numéro : 23 (BT-83(A050)) Date: 2008-05-01

Localisation:

CH. 191+88 Aut. 720 dir. est, tube B, joint #1

Description:

Profilés en acier supportant les tuiles d'amiante en état de corrosion avancée

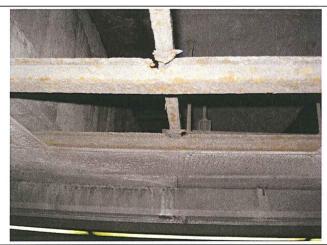


Numéro: 24 (BT-49(A140)) Date: 2008-04-17 Localisation:

CH. 191+56 Aut. 720 dir. est, tube B, joint #2

Description:

Profilés en acier supportant les tuiles d'amiante en état de corrosion avancée



Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité N	MONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

Numéro: 25 (AT-J7-7(A054)) Date: 2008-05-01

Localisation:

CH. 189+38 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #7

Description:

Béton délaminé à proximité d'un joint de construction (ancrage douteux)



Numéro: 26 (AT-J7-6(A053)) Date: 2008-05-01 Localisation:

CH. 189+38 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #7

Description:

Béton délaminé à proximité d'un joint de construction (ancrage déficient)



Numéro: 27 (AT-J8-22(A086)) Date: 2008-05-01 Localisation:

CH. 188+98 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #8

Description:

Béton délaminé en rive de la mousse d'uréthane placée sous le joint



28 (BT-MA-17(A142)) Numéro: Date: 2008-04-17

Localisation:

CH. 191+56 Aut. 720 dir. est, tube B, joint #2

Description:

Fissure large longitudinalement sur le bas du massif de conduits (voir annexe F)



Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité	MONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

Numéro: 29 (AT-MA-18(A018)) Date: 2008-05-01

Localisation:

CH. 191+56 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #2

Description:

Béton délaminé et/ou éclaté sous le massif de conduits



Numéro: 30 (AT-MA-10(A010)) Date: 2008-05-01

Localisation:

CH. 191+56 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #2

Description:

Béton désagrégé sur le massif de conduits



31 (AT-MA-21(A021)) Numéro: Date: 2008-05-01

Localisation:

CH. 191+56 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #2

Description:

Positionnement non-conforme de l'armature de confinement du béton du massif (voir annexe F)



Numéro: 32 (BT-62(A028)) Date: 2008-05-01

Localisation:

CH. 191+88 Aut. 720 dir. ouest, tube A, joint #1

Description:

Béton délaminé sous le mur de façade à la sortie du tunnel



Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité N	MONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

Numéro: 33 (AR-7(J234)) Date: 2008-05-02

Localisation:

CH. 177+33 à 176+88 Aut. 720 dir. ouest, tube A, côté sud

Description:

Béton éclaté en rive du chasse-roue



34 (AR-1(J118)) 2008-04-24 Numéro: Date: Localisation:

Aut. 720 dir. ouest, tube A

Description:

Orniérage léger favorisant l'accumulation d'eau



Numéro: 35 (BR-27(J046)) 2008-04-22 Date:

Localisation:

CH. 180+76 Aut. 720 dir. est, tube B, joint #25

Description:

Tassements différentiels des dalles de béton



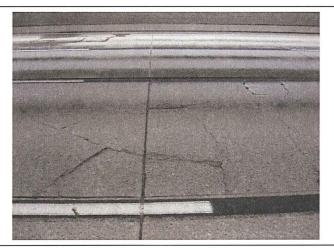
Numéro: 36 (BR-21(J136)) Date: 2008-04-17

Localisation:

CH. 184+78 à CH. 184+38 Aut. 720 dir. est, tube B, entre les joints #16 et #17

Description:

Dalles en béton fissuré



Photographies prises par: A. Mainville, ing. J. Chaput, tech.

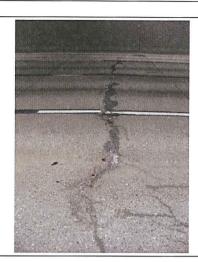
Numéro de contrat	MTQ-8505-07-CC12	Municipalité N	MONTRÉAL
Numéro de dossier	P-15418	Circonscription électorale	VILLE-MARIE

Numéro :	37 (BR-25(J136))		
Date:	2008-04-17		
Localisation			

CH. 181+62 à CH. 181+17 Aut. 720 dir. est, tube B, entre les joints #23 et #24

Description:

Fissure transversale importante dans le béton de la surface de roulement



Numéro : 38 (BR-32(J074)	
Date:	2008-04-23
Localisation	

Aut. 720 dir. est, tube B

Description:

Trou dans le béton comblé par de l'enrobé



Numéro :	39 (BR-31(J080))		
Date:	2008-04-23		
Localisation			

Aut. 720 dir. est, tube B

Description:

Numéro :

Surface de roulement en béton ayant perdu de sa rugosité



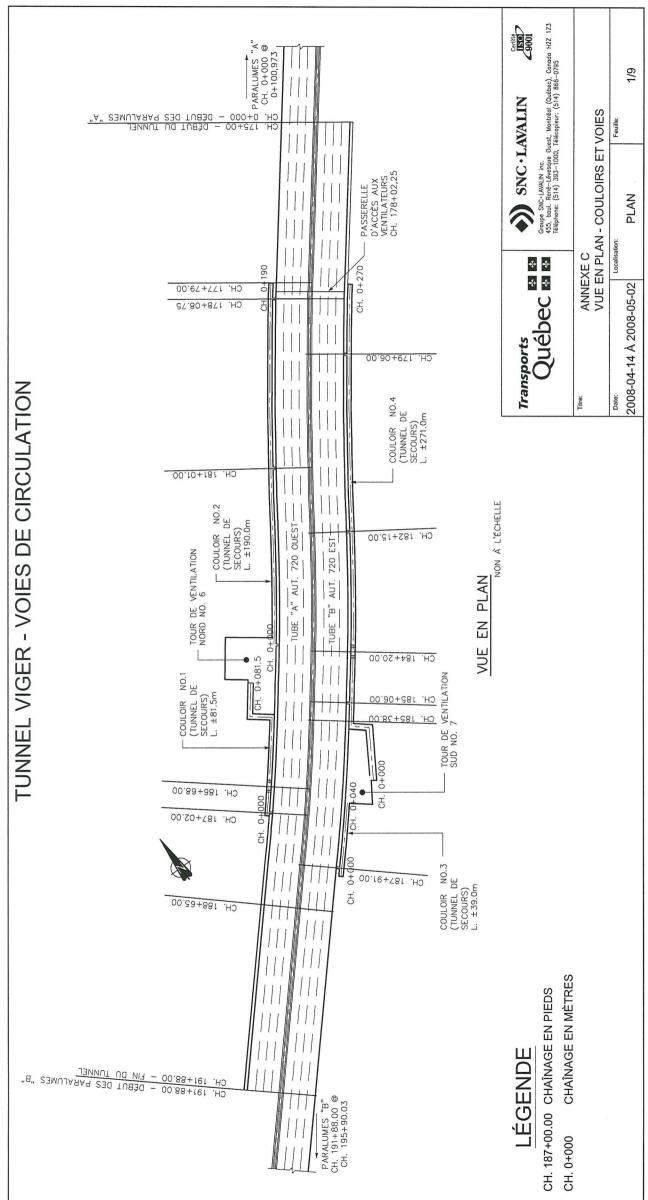
Date:		
Localisation :		
Description:		
	ě	

Photographies prises par : A. Mainville, ing. J. Chaput, tech.

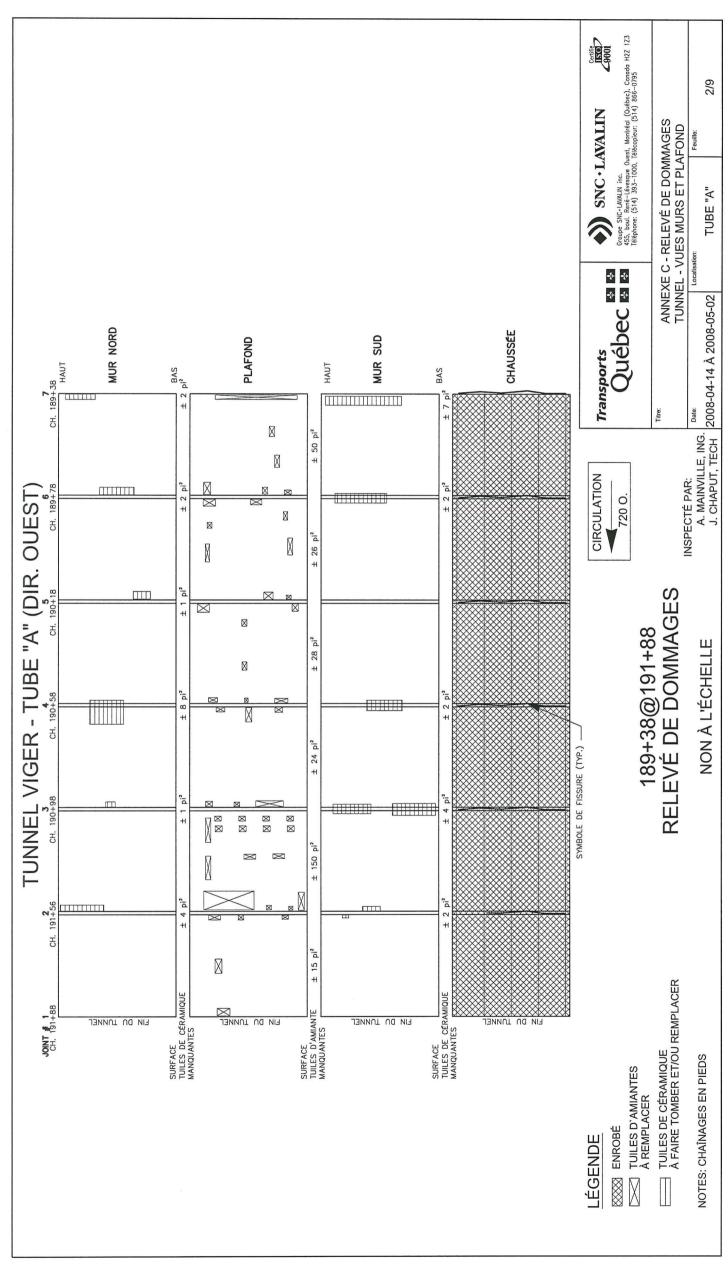




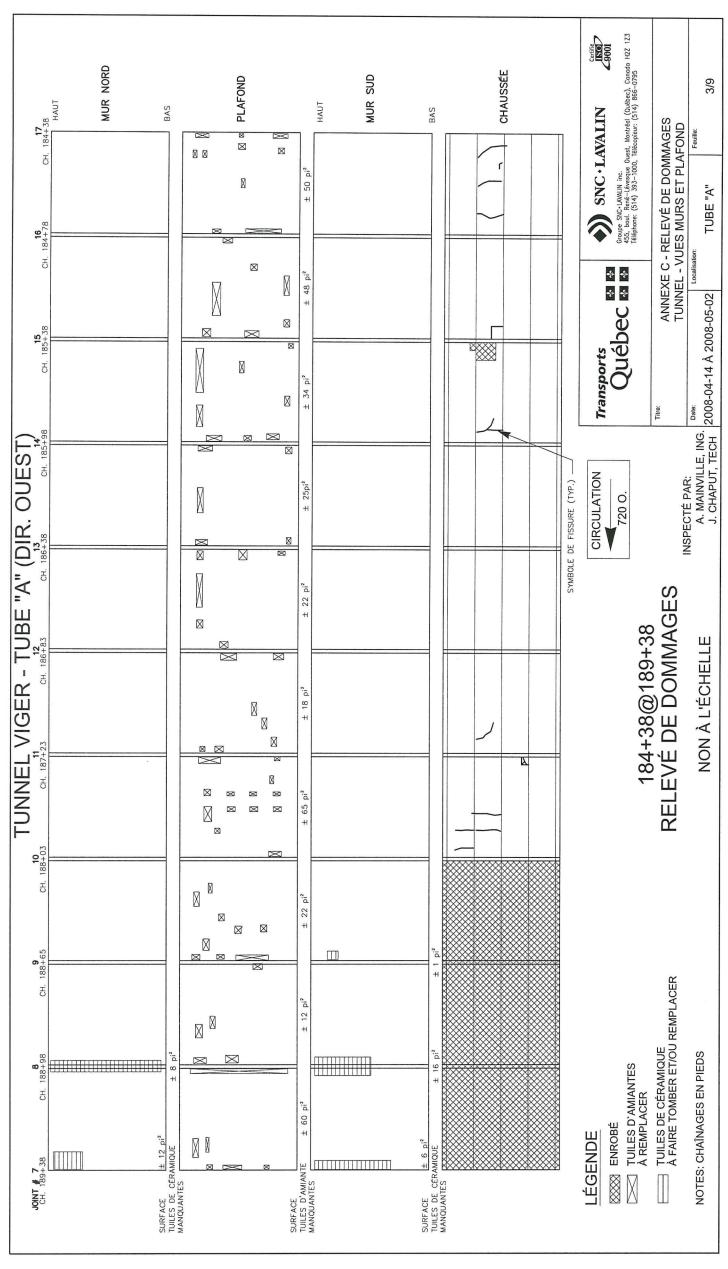
ANNEXE C CROQUIS ET RELEVÉS EN TUNNEL (10 PAGES INCLUANT CELLE-CI)



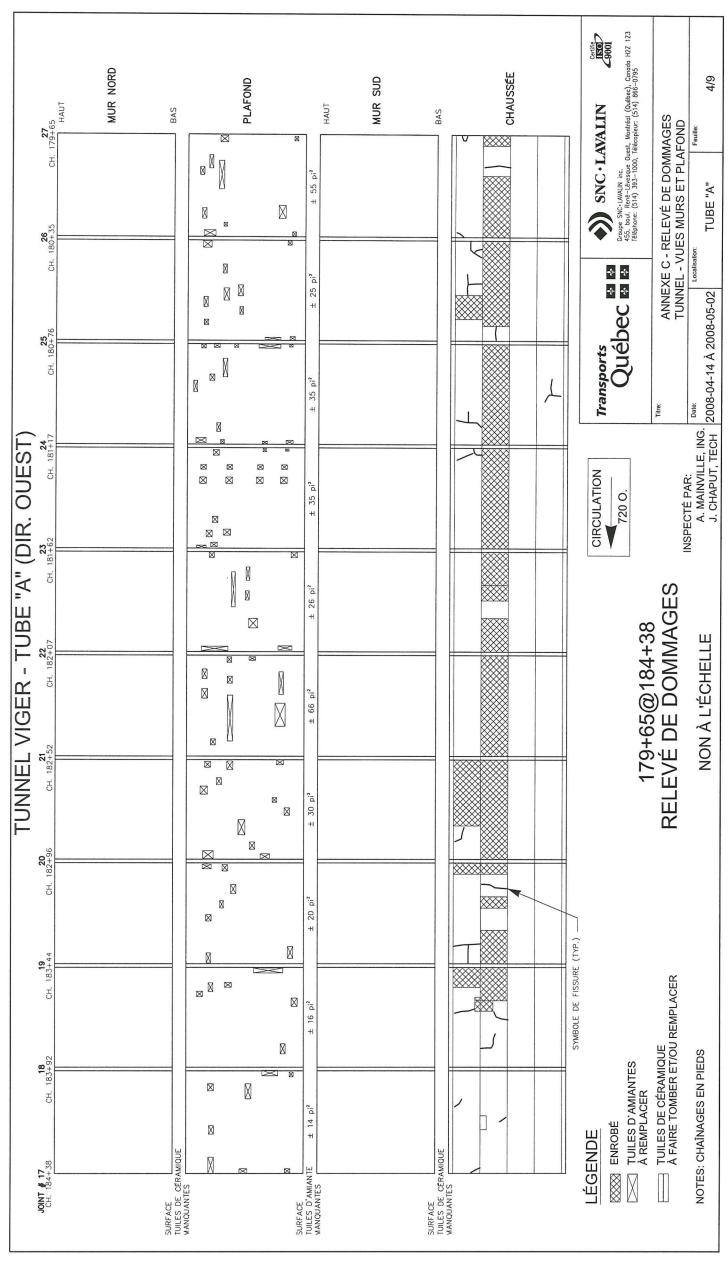
T.\DEPT\STRUCT\605000\605059 Ing. ponts Montréal\Phase 0304 Insp. tunnel Viger 8505-07-CC12\Inspections 2008\Rapport Viger\Annexe C - Relevé Tunnel - général.dwg



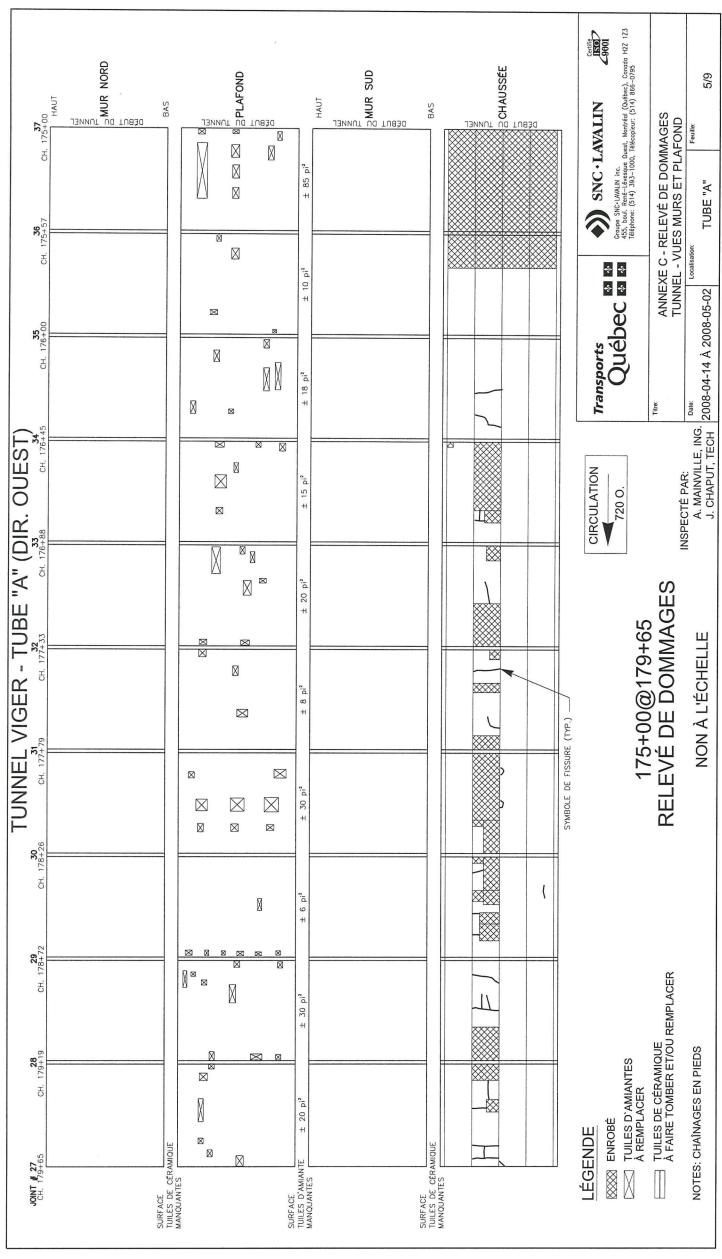
T.\DEPT\STRUCT\605000\605059 ling, points Montréal\Phase 0304 linsp, tunnel Viger 8505-07-CC12\Inspections 2008\Rapport Viger\Annexe C - Relevé Tunnel - tube A.dwg



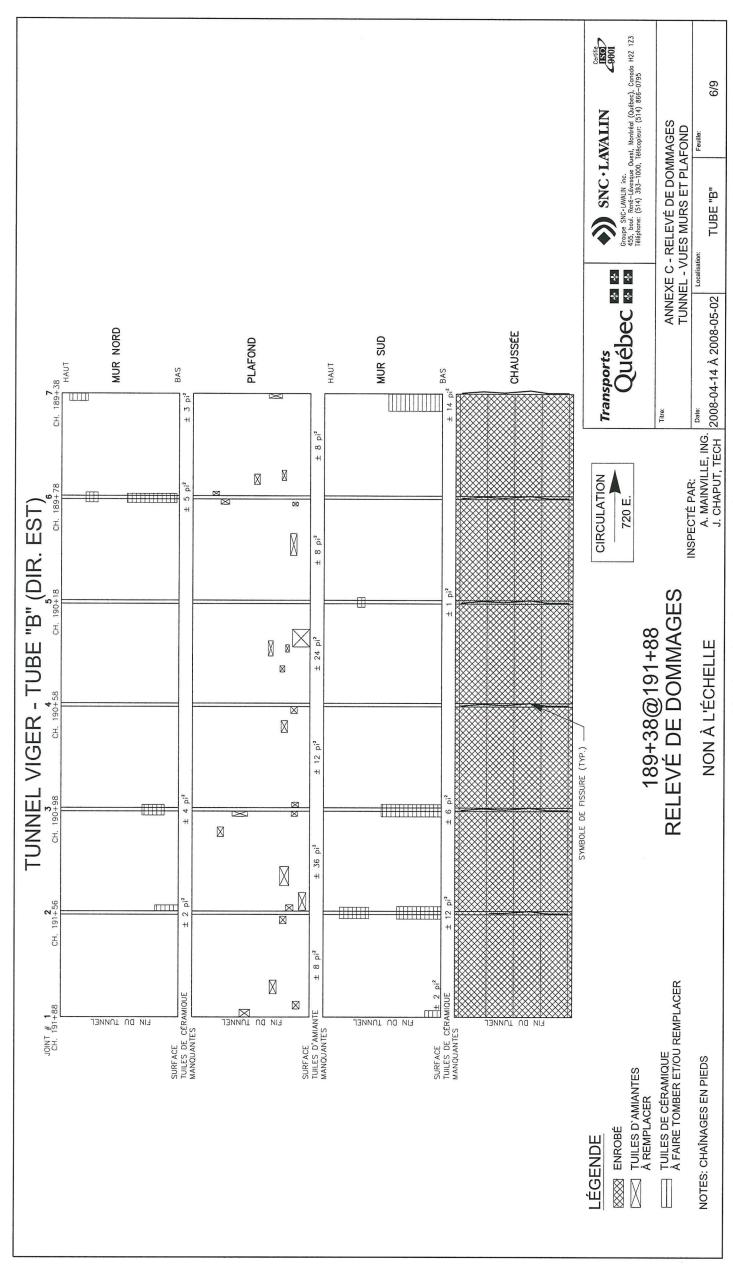
T: \DEPT\STRUCT\605000\605059 Ing. ponts Montréal\Phase 0304 Insp. tunnel Viger 8505-07-CC12\nspections 2008\Rapport Viger\Annexe C - Relevé Tunnel - tube A.dwg



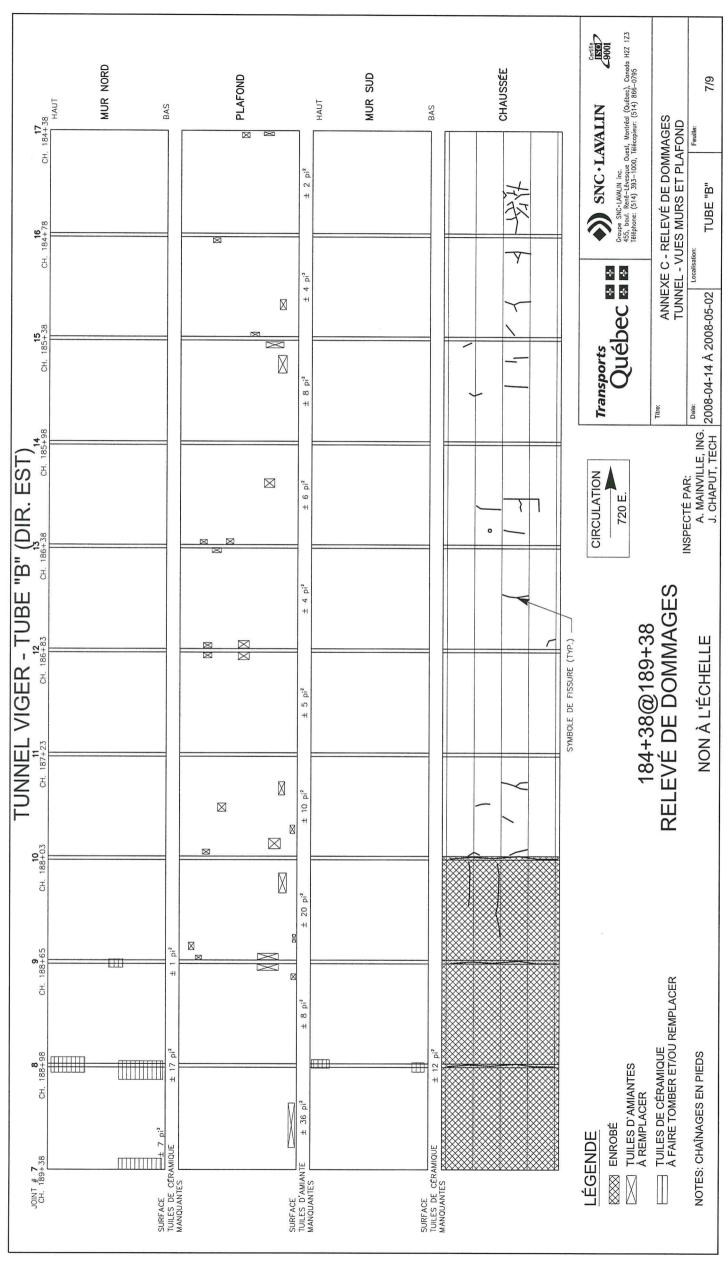
T: \DEPT\STRUCT\605000\605059 ing. ponts Montréal\Phase 0304 insp. tunnel Viger 8505-07-CC12\inspections 2008\Rapport Viger\Annexe C - Relevé Tunnel - tube A.dwg



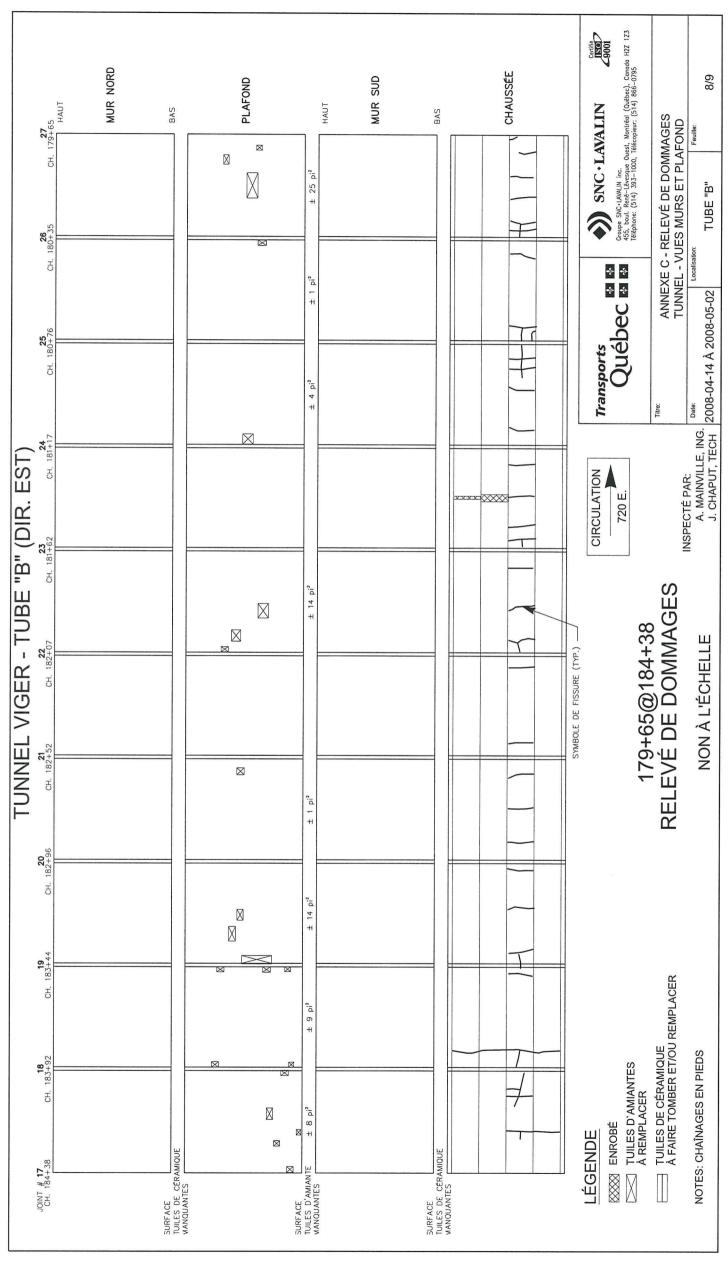
T: \DEPT\STRUCT\605000\605059 Ing. ponts Montréal\Phase 0304 Insp. tunnel Viger 8505-07-CC12\Inspections 2008\Rapport Viger\Annexe C - Relevé Tunnel - tube A.dwg



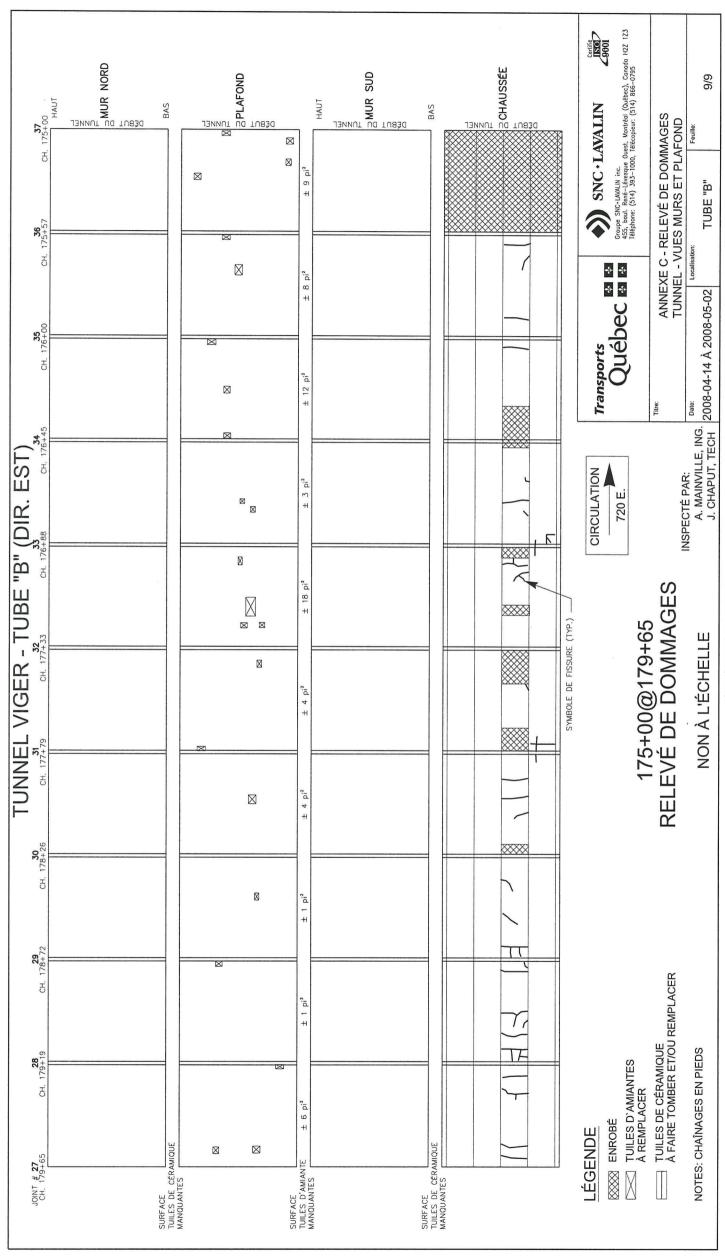
T: \DEPT\STRUCT\605000\605059 Ing. ponts Montréal\Phase 0304 Insp. tunnel Viger 8505-07-CC12\Inspections 2008\Rapport Viger\Annexe C - Relevé Tunnel - tube B.dwg



T:\DEPT\STRUCT\605000\605059 ing. ponts Montréal\Phase 0304 insp. tunnel Viger 8505-07-CC12\inspections 2008\Rapport Viger\Annexe C - Relevé Tunnel - tube B.dwg



T: \DEPT\STRUCT\605000\605059 ing. ponts Montréal\Phase 0304 insp. tunnel Viger 8505-07-CC12\inspections 2008\Rapport Viger\Annexe C - Relevé Tunnel - tube B.dwg

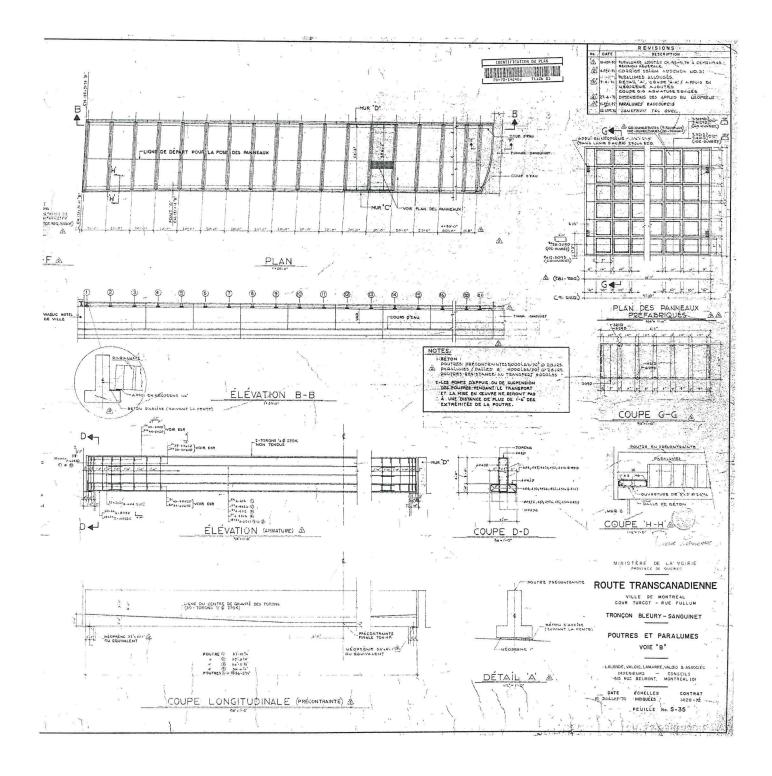


T: \DEPT\STRUCT\605000\605059 ing. ponts Montréal\Phase 0304 insp. tunnel Viger 8505-07-CC12\inspections 2008\Rapport Viger\Annexe C - Relevé Tunnel - tube B.dwg





ANNEXE D PARALUMES EN BÉTON (selon T.Q.C.) (2 PAGES INCLUANT CELLE-CI)



ANNEXE D — copie partielle du feuillet S-35, réf. : PO-70-14240J et TC106 01

Détails des poutres et paralumes du tube B



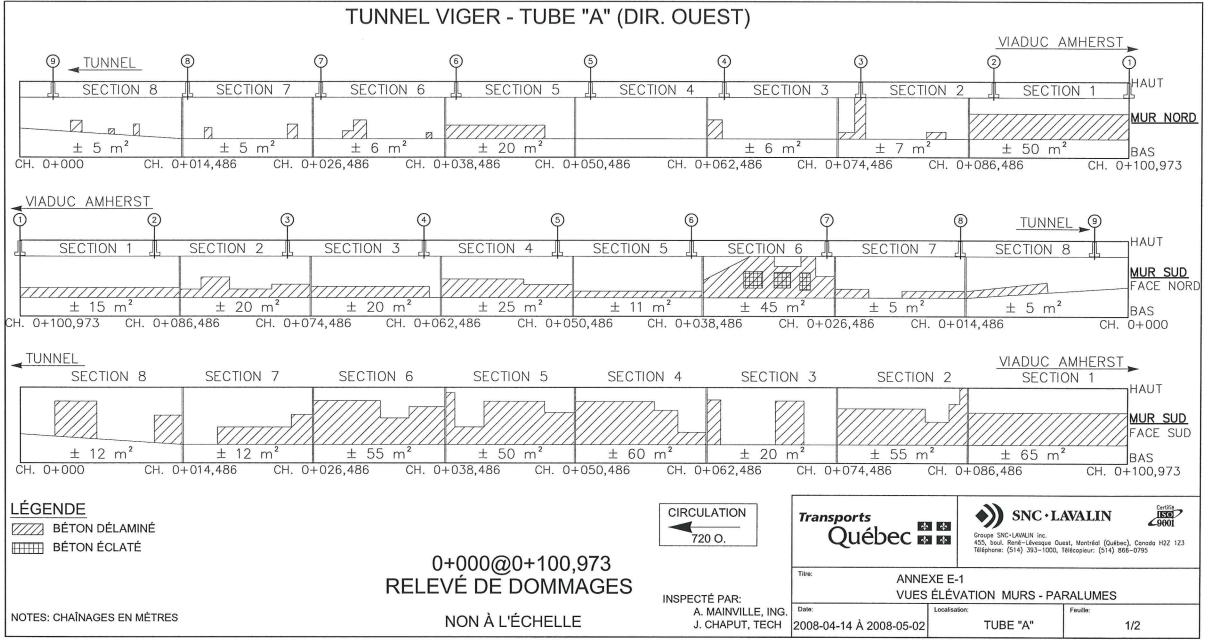


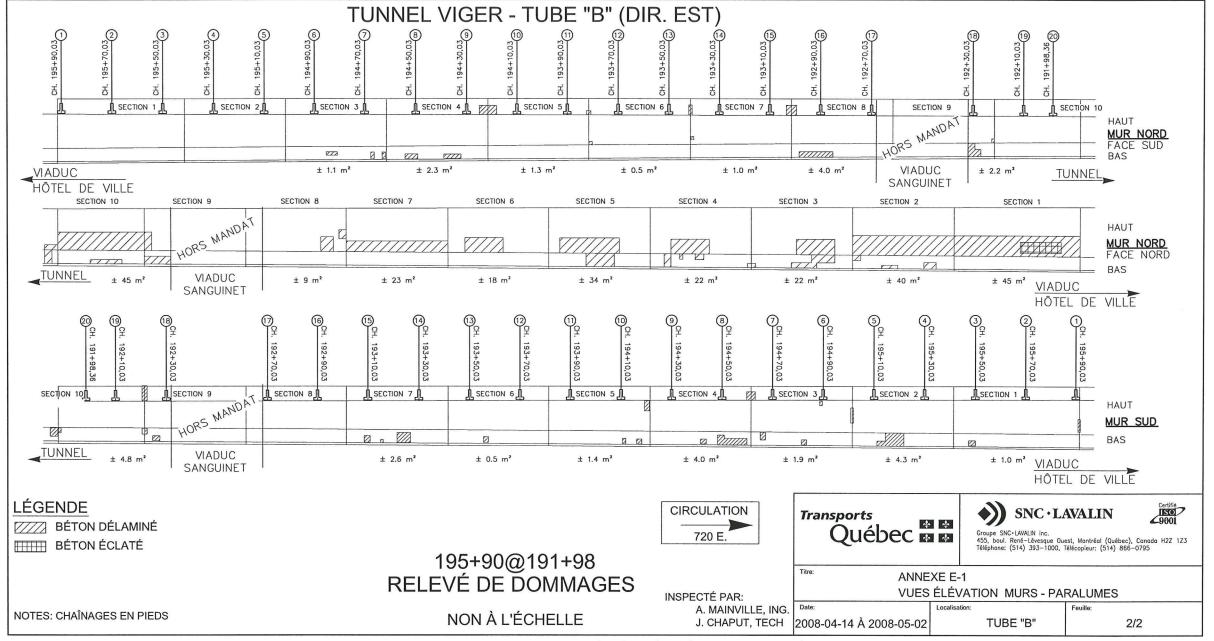
ANNEXE E CROQUIS ET RELEVÉS HORS TUNNEL (9 PAGES INCLUANT CELLE-CI)

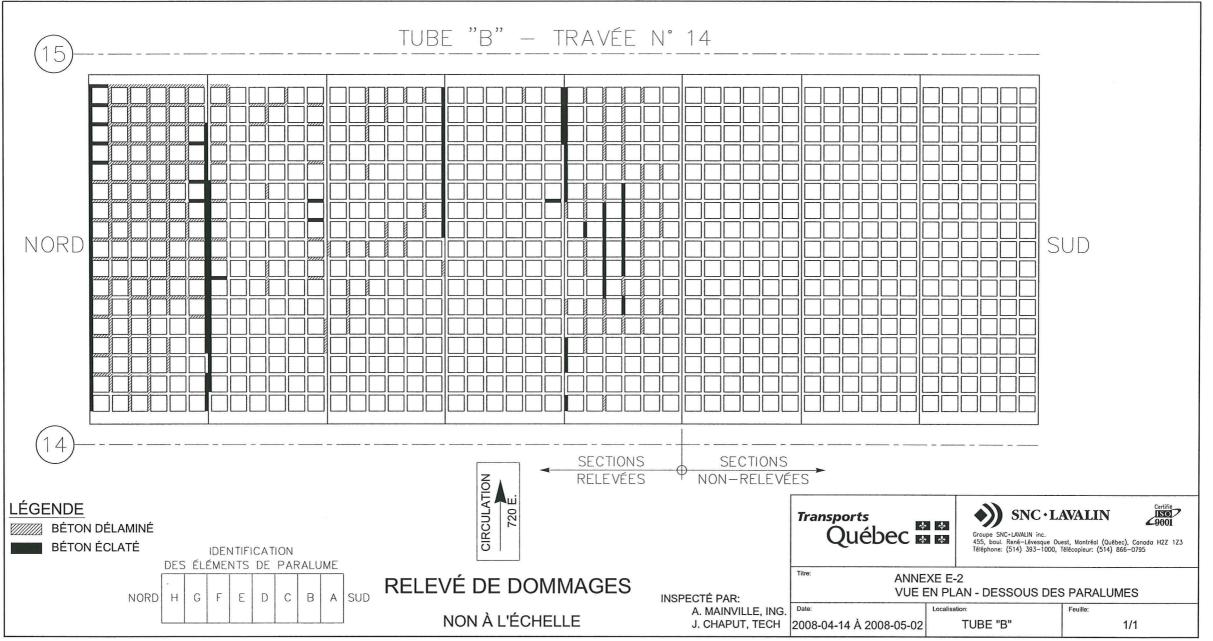
APPENDICE E-1 MURS SUPPORTANT LES PARALUMES

APPENDICE E-2 RELEVÉS DE DOMMAGES SOUS CERTAINS PARALUMES

APPENDICE E-3 RELEVÉS DE FISSURES D'UN PARALUME

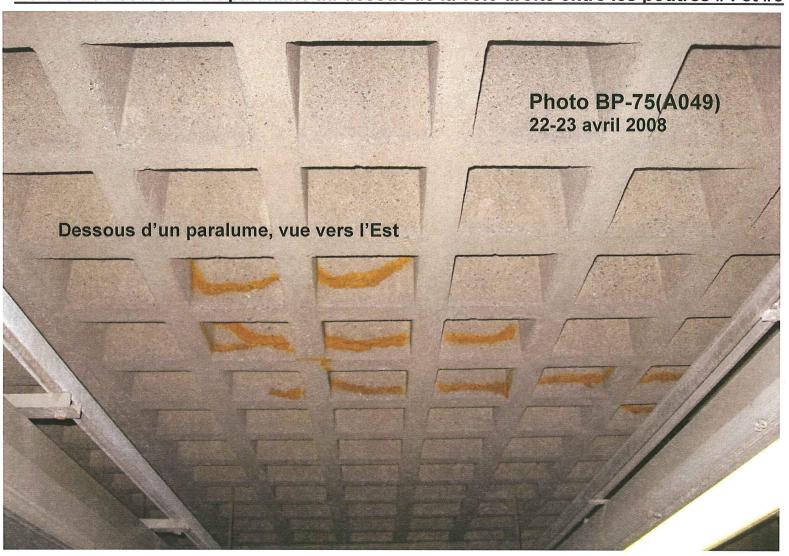


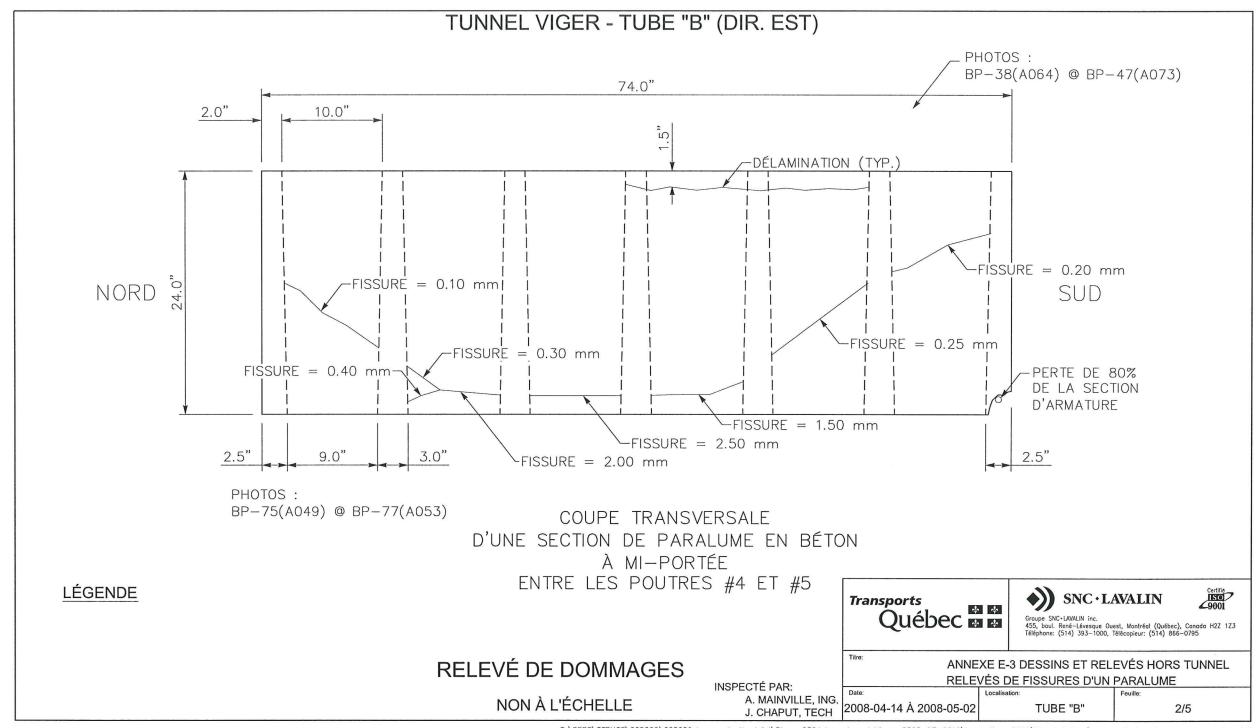






Relevé de fissures d'un paralume au-dessus de la voie droite entre les poutres #4 et #5

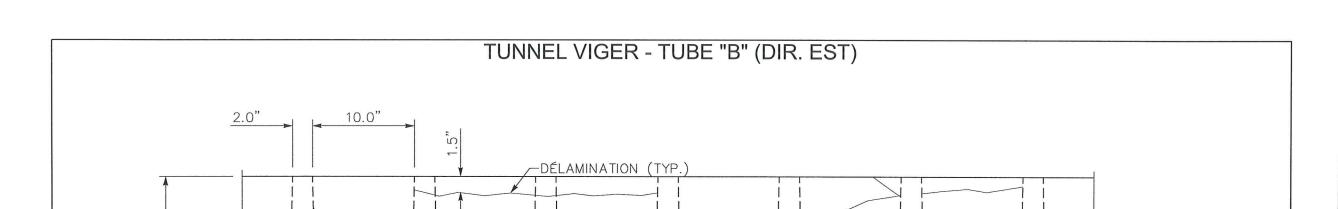






Relevé de fissures d'un paralume au-dessus de la voie droite entre les poutres #4 et #5





3.0" 9.0" PHOTOS: BP-78(A055) @ BP-79(A057)

COUPE LONGITUDINALE DE LA 31èME LAME D'UN PARALUME EN BÉTON ENTRE LES POUTRES #4 ET #5

-FISSURE = 0.25 mm

FISSURE = 0.35 mm

-FISSURE = 0.25 mm

LÉGENDE

EST

Transports Québec

-FISSÜRE = 0.30 mm

FISSURE = 0.30 mm



OUEST

Certifie 180

4/5

RELEVÉ DE DOMMAGES

 $\dot{F}ISSURE = 0.30 \text{ mm}$

NON À L'ÉCHELLE

INSPECTÉ PAR: A. MAINVILLE, ING. J. CHAPUT, TECH

ANNEXE E-3 DESSINS ET RELEVÉS HORS TUNNEL

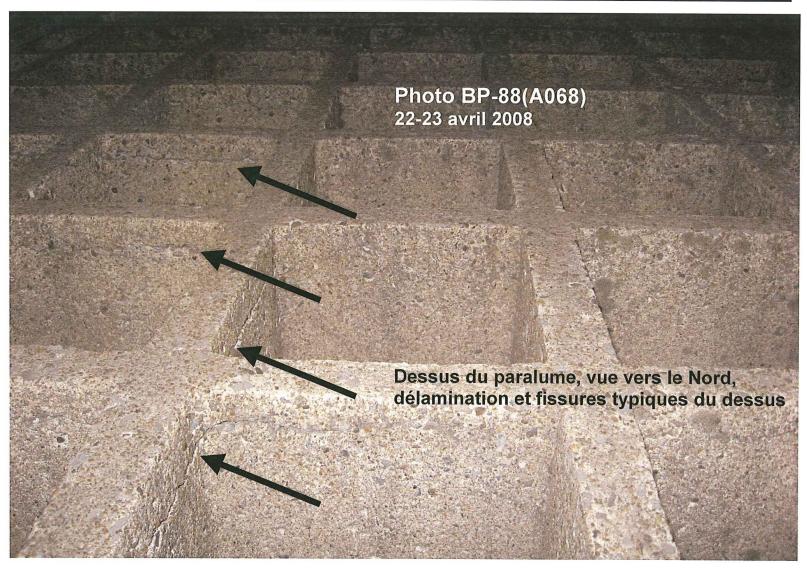
TUBE "B"

RELEVÉS DE FISSURES D'UN PARALUME

2008-04-14 À 2008-05-02



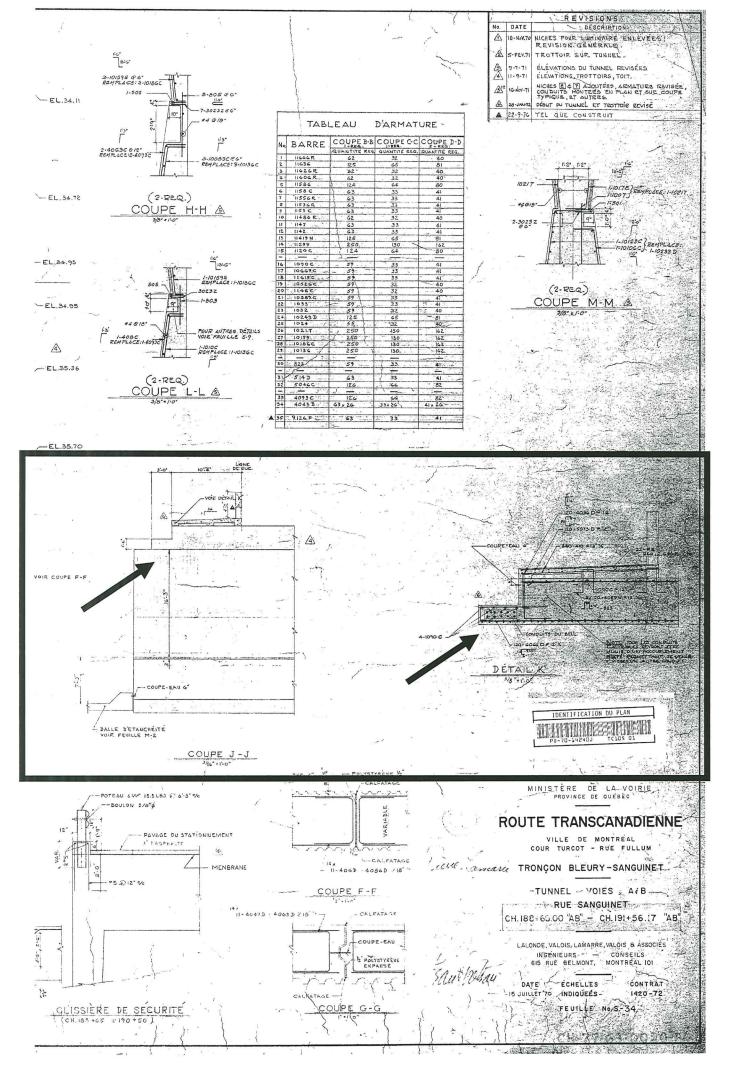
Relevé de fissures d'un paralume au-dessus de la voie droite entre les poutres #4 et #5







ANNEXE F MASSIF DE CONDUITS (selon T.Q.C.) (2 PAGES INCLUANT CELLE-CI)



ANNEXE F — copie partielle du feuillet S-34, réf. : PO-70-14240J et TC105 01

Détails du massif de conduits (tubes A et B)

Page 1 de 1





ANNEXE G TABLEAU D'OBSERVATIONS DES JOINTS EN TUNNEL (2 PAGES INCLUANT CELLE-CI)





P. 1 de 1

TABLEAU D'OBSERVATIONS DES JOINTS EN TUNNEL

JOINT	CHAÎNAGE	OBSERVATIONS	
301111	JIANAGL	TUBE A	TUBE B
1	191+88	-	-
2	191+56	A, B, D	C, D
3	190+98	A, B, D	A, B, C, D
4	190+58	A, B, D	A, B
5	190+18	A, B	A, C, D
6	189+78	A, B, D	В
7	189+38	A, B, D	A, B, C, D
8	188+98	A, B, D	A, B, C, D
9	188+65	A, B	A, B, C, D
10	188+03	-	В
11	187+23	-	-
12	186+83	-	Α
13	186+38	-	-
14	185+98	-	-
15	185+38	Α	Α
16	184+78	-	Α
17	184+38	-	-
18	183+92	Α	Α
19	183+44	Α	Α
20	182+96	-	-
21	182+52	-	Α
22	182+07	Α	Α
23	181+62	Α	Α
24	181+17	Α	Α
25	180+76	-	-
26	180+35	-	Α
27	179+65	А	Α
28	179+19	-	-
29	178+72	-	-
30	178+26	-	-
31	177+79	-	-
32	177+33	-	-
33	176+88	-	-
34	176+45	-	-
35	176+00	-	-
36	175+57	-	-
37	175+00	-	-

LÉGENDE	
- :	rien à signaler
A :	infiltration d'eau à travers le joint de construction lors de l'inspection
B:	tuiles de céramique manquantes
C:	risque de chutes de tuiles de céramique vers les voies de circulation
D:	béton délaminé et/ou éclaté

Notes:

ANNEXE G

L'expression « joint » ici ne signifie pas « joint de tablier » ou « joint-dalle sur culée » mais bien joints de construction entre les sections du tunnel. Il faut lire ci-dessus, « observations selon ce qui pouvait être vu étant donné la présence du plafond suspendu en tuiles d'amiante »; Les visites d'inspection ont eu lieu à la fin avril 2008; Les joints du tube B ont été inspectés et cotés un jour (+ la nuit) de pluie.





www.snclavalin.com

SNC-Lavalin inc.

455, boul. René-Lévesque O. Montréal (Québec) H2Z 1Z3 Canada

Téléphone: (514) 393-1000 Télécopieur: (514) 393-0156